

lin
UN APOTRE DE LA PAIX

La Vie de
Frédéric Passy

racontée par son fils

PAUL PASSY

professeur et cultivateur

OUVRAGE ORNÉ DE TROIS GRAVURES



lin
Prix : 5 francs

LA RENAISSANCE DU LIVRE
PARIS, 78, Boulevard Saint-Michel

1927



Un Apôtre de la Paix

LA VIE DE FRÉDÉRIC PASSY
racontée par son fils Paul Passy

AVANT-PROPOS	3
CHAPITRE PREMIER - La Famille.	3
CHAPITRE 2 Jeunesse.....	7
CHAPITRE 3 Voyages.....	9
CHAPITRE 4 Marié	10
CHAPITRE 5 Campagnard.....	14
CHAPITRE 6 Au Désert.....	16
CHAPITRE 7 Ecrivain et Professeur.	19
CHAPITRE 8 Pacifiste.	22
CHAPITRE 9 Transplantation matérielle et morale.....	25
CHAPITRE 10 Homme Politique.....	27
CHAPITRE 11 Pour la Paix.....	31
CHAPITRE 12 Dernières années.....	34

AVANT-PROPOS

Des amis m'ont demandé à plusieurs reprises de mettre par écrit les principaux incidents de la vie de mon père. Aujourd'hui que le recul est suffisant, le moment me paraît venu de leur donner satisfaction. Je me décide donc à publier le récit qu'on va lire,

Je me suis servi, pour le composer, d'un cahier de Notes autobiographiques que mon père nous a laissées, et d'un recueil plus familier, Simples souvenirs d'un Nonagénaire, dont, presque à la veille de sa mort, il avait fait tenir un exemplaire à chacun de ses enfants ; puis surtout de souvenirs personnels. Dans les pages qui suivent, les passages mis entre guillemets sans autre indication, sont tirés des Notes ou des Souvenirs, textuellement.

Ai-je besoin de dire que mon récit, fait en toute simplicité, n'a nullement la prétention d'être systématique ou complet ? Je peux du moins dire qu'il est parfaitement sincère et véridique. Et comme il retrace l'histoire d'une vie toute entière consacrée au bien, j'ose croire aussi que la lecture peut en être bienfaisante.

CHAPITRE PREMIER - La Famille.

Je crois bien faire en donnant d'abord quelques renseignements sur la famille à laquelle appartenait Frédéric Passy. La manière dont on écrit le nom pourrait faire croire qu'elle est originaire de Passy, ancien village aujourd'hui englobé dans le 16^e arrondissement de Paris. Il n'en est rien. Nos ancêtres étaient Normands, venaient de Pacy-sur-Eure, en Normandie. Un paysan de ce village s'étant établi à Etrépagny près de Gisors, on lui a donné le nom de son lieu d'origine ; le nom est resté, avec une épellation différente¹.

Vers 1760, un Passy était maître de poste à Etrépagny. Son fils, Louis François, employé à l'administration des fermiers généraux, fut incarcéré avec son patron sous la Terreur ; relâché au 9 thermidor, il devint receveur général du « département de la Dyle » et resta à Bruxelles jusqu'à la chute de l'Empire. Rentré ensuite en France, il revint s'installer à Gisors, où il s'occupa de son beau jardin et de ses propriétés assez considérables, jusqu'à sa mort en 1834...

Il avait épousé vers 1790 Pauline d'Aure, dont la famille était originaire de la vallée du même nom dans les Pyrénées. Famille noble, de vieille noblesse même, apparentée aux Gramont, et qui, d'après la tradition, avait même dans les veines du sang royal². C'était une femme de haute intelligence et d'un grand coeur. Elle avait son franc-parler avec tout le monde. Le conventionnel Barrère était son cousin. « Ce malheureux... qui n'était pas méchant, mais que sa lâcheté rendait capable de toutes les infamies, vint un jour lui proposer d'aller, pour se distraire, voir guillotiner. « Misérable ! » lui répondit-elle indignée, « je me réserve pour le jour où l'on guillotinera ton Robespierre ». Barrère fit soigneusement le tour de l'appartement, ouvrit les armoires, regarda sous les meubles, et, quand il fut bien sûr qu'il n'y avait personne : « Sais-tu, » dit-il, « que si l'on avait pu nous entendre, j'étais obligé de te dénoncer ? » — Quelque temps après, il venait la chercher pour la conduire au supplice de Robespierre. On peut deviner comment il fut reçu »³.

¹ Pacy et Passy sont d'ailleurs de simples variantes orthographiques d'un même mot, dérivé du Bas-Latin patiacum. - Je ne pense pas que notre famille ait rien de commun avec le Monsieur de Passy mentionné dans les Mazarinades.

² Mon défunt cousin Adolphe de Tarlé m'a dit que cette illustre origine avait été confirmée par un arrêt du Parlement de je ne sais plus quelle date. On disait, chez nous, que nous étions descendus des Mérovingiens.

³ C'est par erreur que dans l'Espoir du Monde de 1917 je lui ai attribué une autre parole adressée au même Barrère. Voici l'anecdote, telle que je la trouve dans les Souvenirs : «C'était, cette fois, sous le Consulat, et l'ancien caudataire de Robespierre était devenu l'admirateur enthousiaste de

Du mariage de Louis François Passy avec Pauline d'Aure sont nés huit enfants. Je n'en ai connu que trois : Antoine, Hippolyte et Félix. Tous trois ont été des hommes distingués.

Antoine, géologue et botaniste, membre de l'Académie des Sciences, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, préfet de l'Eure, député¹ et sous-secrétaire d'Etat, était un homme d'un esprit fin, d'un caractère aimable et d'une extrême bienveillance. C'est à son souvenir que son fils Louis a dû sa situation exceptionnelle dans le département de l'Eure, dont il a été député pendant de longues années.

Hippolyte, né le 16 octobre 1793 (jour de l'exécution de Marie-Antoinette), a exercé sur mon père une très grande influence. Sa carrière a été des plus mouvementées. A 19 ans, il avait été envoyé à l'armée de Russie avec un régiment de hussards. « Fait prisonnier avant d'avoir pu rejoindre son régiment, il resta de longs mois à Wilna, où il était si misérable qu'il lui arriva plusieurs fois de ramasser des légumes jetés à la rue, pour s'en nourrir. Il avait cherché de l'emploi partout ; mais dans aucun bureau on ne lui trouvait une écriture convenable. La sienne était très nette, mais petite et serrée, et c'était le contraire qu'il eut fallu. Un jour enfin un banquier de la ville, l'entendant nommer, le prie de passer chez lui. Il avait de l'argent à lui remettre. Bientôt sept ou huit autres lui font la même communication. (Mon grand-père, pour plus de sûreté, avait fractionné ses envois). Aussitôt, il prend cinq cents francs, et fait quelques emplettes indispensables, notamment un pantalon : le sien n'étant plus qu'une loque, qu'il jeta.

« Le lendemain matin, le pantalon et l'argent avaient disparu. Son brosseur (tout officier, si misérable qu'il soit, a toujours un brosseur), avait fait le coup ; et il lui fallait ressortir, enveloppé comme il le pouvait dans une vieille capote, à la recherche d'autre argent. Cette fois, il rassembla tout ce qu'il put avoir des différents banquiers (quelques mille francs), s'entendit avec quatre ou cinq officiers français prisonniers comme lui, acheta secrètement une voiture et des chevaux, et ils s'évadèrent, courant à toute vitesse jusqu'à ce que les chevaux tombassent épuisés, et parvinrent enfin à rejoindre le camp de l'Empereur à Dresde, où se trouvait l'oncle d'Aure. Ils avaient été si étroitement poursuivis que l'on était venu fouiller à coups de lance une meule de foin dans laquelle ils s'étaient blottis. L'Empereur, averti par l'oncle de cette évasion, voulut en entendre le récit de la bouche de l'oncle Hippolyte, et le fit mettre aussitôt à la tête d'un peloton de hussards avec lequel il fit la campagne de Saxe, et mérita d'être décoré de la main de l'Empereur.

« C'est dans cette campagne de Saxe que, renversé de cheval par deux coups de lance à la tête, et abandonné momentanément par sa compagnie, il fut tellement lardé de coups, que mon père lui compta, de ce jour, cinquante-quatre plaies sur le corps. Elles étaient, heureusement, pour la plupart, peu graves, les cartes de géographie qu'il portait sur lui avaient amorti les coups. Il a eu, en d'autres occasions, de plus sérieuses atteintes : coups de sabre sur la tête, éclats de biscaïens aux

Bonaparte. Mon arrière-grand-père, Antoine d'Aure, à qui il faisait l'éloge de son héros, l'arrête en lui disant :

- Je te dis qu'il se fichera une couronne sur la tête.
- Mais non, dit Barrère.
- Je te dis qu'il s'en fichera une, qu'il s'en fichera deux ; qu'il s'en fichera tant qu'il croulera dessous ».

¹ Un plaisant a commenté comme suit son élection à la Chambre :

Passant qui passez par ici,

Ce fut un tour de passe-passe

Qui fit ici Passer Passy

Dont la France se passe.

jambes ; et ces blessures, quoiqu'en apparence cicatrisées, se rouvraient de loin en loin, celles des jambes surtout ».

A la restauration, pour échapper aux tracasseries de la police, Hippolyte avait entrepris un grand voyage aux Etats-Unis et aux Antilles, où il avait eu la fièvre jaune. C'est au cours de ce voyage qu'il s'était mis à étudier l'économie politique, science dont il est plus tard devenu l'un des maîtres.

Sous la monarchie de juillet, il a été lui aussi nommé député ; plus tard il a été Ministre des travaux publics, de l'agriculture, des finances, et s'est toujours distingué non moins par ses capacités que par une intégrité poussée jusqu'au scrupule. Il habitait avec son frère, dont il va être question, un petit appartement à 1.200 fr., rue Neuve des Mathurins ; il le quittait quand il était ministre, puis y revenait. Il a aussi été nommé pair de France. Il a encore été Ministre sous la République de 48, jusqu'au coup d'Etat qui l'a envoyé à Vincennes ; puis il s'est retiré des affaires publiques. Il était membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

D'une grande bonté et d'un caractère enjoué, il était très aimé des jeunes et surtout des enfants, qu'il amusait par des farces et des histoires interminables. Il est mort en 1880, à l'âge de 87 ans.

Le troisième fils, Justin-Félix Passy, était né en 1795. Percepteur à Nivelles, puis adjoint aux Commissaires des guerres, il était à Waterloo, tout près de l'empereur, et, au moment où arrivaient les troupes de Blucher, a entendu très distinctement le dialogue entre lui et Soult. « Ce sont les Français, disait Napoléon : la victoire est à nous. — Ce sont les Prussiens, répondait Soult : nous sommes foutus ».

Après la chute de l'empire, Félix Passy entra dans l'administration des assurances ; puis, ayant épousé la fille d'un M. Salleron qui avait une grosse situation dans la tannerie, il devint lui-même tanneur et s'établit à Paris, 3, rue des Gobelins. C'est là qu'est né son fils Frédéric, ainsi qu'une fille, Agathe, morte prématurément en 1843. Félix fut laissé veuf en 1827.

Il ne réussit pas dans la tannerie, il y perdit même beaucoup d'argent ensuite d'une crise aggravée par la révolution de 1830. Il allait se retirer à Gisors, quand il fut élu chef de bataillon de la garde nationale de son quartier, puis nommé, par l'influence de son frère Hippolyte, conseiller référendaire à la Cour des Comptes ; ce qui le décida à rester à Paris¹. Peu après il quitta le Faubourg Saint-Marceau pour s'établir avec son frère, rue Neuve des Mathurins, où il demeura de longues années. Il est resté à la Cour des Comptes pendant 32 ans, arrivant à être Conseiller maître. Après le mariage de son fils Frédéric, il épousa en secondes noces la belle-mère de celui-ci, Irma Moricet veuve Sageret, dont il eut deux filles. Retiré dans une magnifique propriété à Versailles, la Villa Moricet, ce fut lui qui devint, comme l'avait été sa mère à Gisors, le centre autour duquel se réunissait la famille et qui maintenait l'union. D'une extrême obligeance, d'une grande bonté et d'une droiture inflexible, avec ça doué d'un grand esprit pratique et d'une mémoire extraordinairement sûre, c'était lui qui, après la mort de son père, avait été chargé par ses frères et sa sœur de faire entre eux six le partage de la succession ; et c'est à lui qu'en toute occasion on recourait pour les affaires de famille.

Il s'occupait aussi de diverses œuvres de bienfaisance ; il était, notamment, président du Conseil de surveillance de l'Institution des Aveugles. Il est mort, en 1872, suivant de quelques mois sa femme dont les émotions de la guerre avaient hâté la fin.

Après Félix venaient encore deux frères, Paulin et Ferdinand, et une sœur, Clémentine. Paulin, officier de cavalerie, a démissionné par révolte contre le favoritisme. « On lui reconnaissait des droits

¹ L'anecdote suivante montre à quel point il était populaire dans son quartier. Dans une émeute, comme la garde nationale barrait la route aux insurgés, un de ceux-ci le couchait en joue, quand le Docteur Aubert-Roche, qui faisait partie de l'état-major républicain, lui toucha l'épaule en disant, « Ne tirez pas, c'est M. Passy ». Et aussitôt l'autre détourna son fusil.

à être nommé chef d'escadron ; mais on voulait lui imposer de se faire nommer par son frère Hippolyte, rapporteur du budget de la guerre. « Si je ne suis pas nommé pour mes services », répondit-il, « j'aime mieux ne pas l'être ». Et il quitta une carrière qu'il aimait ».

Il s'est retiré à Gisors auprès de sa mère, où mon père l'a beaucoup vu et aimé ; il n'a jamais été marié.

Ferdinand n'a guère quitté Gisors, où il s'est marié et a eu quatre enfants. Clémentine est devenue Madame Davilliers, en secondes noces Madame Dibon.

Ce résumé ne sera peut-être pas inutile, en particulier pour expliquer la force des sentiments de famille chez Frédéric Passy.

A titre d'anecdote, je veux encore rapporter l'histoire suivante, relative à un autre Passy, oncle de mon grand-père.

« C'était vers 1800, à l'époque où, à la suite de la désorganisation amenée par la Révolution, les campagnes étaient infestées de bandits, qui, pour se faire livrer l'argent ou les objets précieux dont ils soupçonnaient l'existence, pénétraient par troupes dans les habitations isolées, et soumettaient les pieds des gens qui se refusaient à parler au supplice du feu. Un oncle de mon grand-père, portant son nom, exploitait, avec sa femme, une ferme dite Le Fayel, à côté du bourg de Saint-Clair-sur-Epte, célèbre par le traité conclu en 911 entre Charles le Simple et Rollon, chef des Normands, qui obtint la Neustrie et lui donna le nom de Normandie. C'était un homme robuste et énergique, grand chasseur et ayant toujours sous la main une demi-douzaine de fusils. Un soir (c'était le jour de la fête de Saint-Clair, et les gens de la ferme avaient été autorisés à s'y rendre) ils étaient seuls dans la maison, lorsque tout à coup on entend du bruit. « Ah ! mon Dieu ! s'écrie la femme, ce sont les Chauffeurs ! » Et c'étaient eux en effet.

Ne t'effraie pas », dit M. Passy, occupe-toi seulement de tenir mes fusils chargés et de me les passer à mesure ». Et, poussant contre la porte de la chambre un lourd bahut, qui en s'arc-boutant contre le mur, ne permettait que de l'entr'ouvrir, il dispose la lumière de façon à voir, sans être vu, l'entrebâillement de la porte. A peine ces dispositions sont-elles prises que les hommes arrivent et font une poussée contre la porte, qui tient bon. Des bras et des têtes se montrent ; mais ils sont accueillis par des coups de fusil bien dirigés, et, au bout de quelques instants, les blessés sont assez atteints pour que la retraite commence. Les gens de la ferme revenaient, et l'affaire finit par un sauve-qui-peut général.

« A quelque temps de là, il y avait à Gisors une soirée chez ma grand'mère. Tout à coup, une petite bonne en service dans le voisinage arrive toute effarée, criant que les Chauffeurs sont chez ses maîtres, qui étaient précisément chez ma grand-mère. Ils y étaient en effet, et c'étaient les mêmes. Ils avaient ligoté tous les domestiques pour fouiller à l'aise ; mais l'un d'eux ayant trouvé la petite bonne gentille avait proposé de l'attacher avec des rubans. Elle était parvenue à les dénouer ou à les briser, et elle venait avertir. Les hommes étaient nombreux ; ils partirent immédiatement, et les bandits, surpris, peut-être ivres, furent capturés. Lorsque, leur procès instruit, on les jugea à Evreux, mon grand-oncle eut la curiosité d'assister à l'audience, ou peut-être fut-il appelé à déposer. Le président du tribunal l'ayant nommé en lui indiquant où s'asseoir, l'un des accusés, pensant que c'était lui qui les avait si bien reçus au Fayel, lui dit : « C'est vous qui êtes M. Passy ? Il paraît que vous avez quitté votre ferme ; vous auriez bien pu y vivre tranquille jusqu'au jugement dernier : jamais le diable ne vous y serait allé chercher ».

CHAPITRE 2 Jeunesse.

Frédéric Passy est donc né à Paris, 3, rue des Gobelins¹, le 20 mai 1822. Cette maison appartenait à son grand-père maternel, M. Salleron, tanneur, qui y demeurait, ainsi que Félix Passy, son gendre, devenu son associé, et son autre gendre le Dr Gérardin avec sa femme et ses enfants. Frédéric a fait ses premières études à une école mutuelle située à peu de distance : il a dû être bon élève, ayant été revêtu de la dignité de moniteur.

En 1830, un changement d'air lui ayant été recommandé pour le guérir de la coqueluche, il fut envoyé à Gisors chez sa grand-mère paternelle. La révolution de juillet l'y fit laisser, et il y resta jusqu'à son entrée au lycée en 1833. Ce fut un temps heureux, qui profita à sa santé physique et morale, grâce à la liberté dont il jouissait sous la large tutelle de la grand' mère, dans un vaste parc traversé par deux rivières, sur lesquelles il naviguait pendant des heures avec ses oncles et ses cousins, devenant aussi habile à la rame qu'à la perche et au gouvernail. Il courait les champs, grimpait aux arbres, aidait à divers travaux. Le goût qu'il y prit aux exercices du corps ne l'a jamais quitté : plus tard, à Paris, il descendait dans la cour scier et fendre du bois pendant des heures, au grand ébahissement des voisins ; et il a conservé cette habitude jusqu'à l'extrême vieillesse, au grand profit de sa santé.

Pendant l'étude n'était pas négligée. Le jeune Frédéric étudiait sous la direction d'un maître particulier, un Irlandais du nom de Murphy. Il apprit ainsi un peu d'anglais, d'arithmétique, de géométrie, de géographie, enfin du latin. La méthode de M. Murphy n'avait rien de classique ni de systématique, et on aurait beau jeu pour la critiquer à divers points de vue ; mais il s'entendait admirablement à stimuler son jeune élève et à le pousser au travail. Frédéric a gardé de ces leçons un excellent souvenir, et en a été influencé plus tard dans les décisions qu'il a dû prendre pour l'instruction de ses propres enfants.

En 1833, il fut mis au lycée Louis-le-Grand, où il fut toujours en tête de sa classe, prenant un réel intérêt à ses études. Aussi attiré par l'histoire, l'histoire naturelle et surtout la physique, que par le latin et le grec ; et supportant sans se plaindre la discipline de l'internat, qui, à cette époque, était très dure.

Il ne dédaignait pourtant pas certaines espiègleries. En voici une dont le récit nous a souvent fait rire :

C'était en 1836, Frédéric avait eu des succès au concours général, et attendait avec impatience la distribution des prix. L'oncle Hippolyte, étant alors ministre, avait en cette qualité des billets pour la tribune officielle. Son fils Edgar devait y être : c'était alors un gamin passablement « bousingot », comme on disait (réactionnaire).

— Je te ferai jouer la Marseillaise », lui dit Frédéric par manière de plaisanterie.

— Je t'en défie bien.

— Eh bien ! tu verras »

La Marseillaise était alors interdite.

Frédéric use de sa voix qui l'avait fait appeler au lycée le grand fanfareur, donne le mot d'ordre à un groupe de camarades ; et lorsque la musique, suivant le programme, attaque son premier morceau, les conjurés crient tant et si fort, qu'au grand désespoir du chef d'orchestre (qui ressemblait à s'y méprendre à Charles X), il a fallu par trois fois exécuter l'hymne révolutionnaire.

Le soir même, la malle-poste emmenait notre héros à Gisors. Justement la grand-mère avait chez elle sa sœur, Mme de Boissière, légitimiste fanatique qui attendait chaque matin le retour du prétendant Henri 5. A déjeuner, ouvrant sa Quotidienne, elle se met à pousser des exclamations

¹ Une plaque commémorative a été placée dans cette maison

indignées : « Oh ! ma sœur ? s'écrie-t-elle, où allons-nous ? Quelle génération nous prépare l'Université ! Hier, au concours général, ces malheureux jeunes gens, pervertis avant l'âge, ont fait jouer la Marseillaise. Demain, ils rétabliront la guillotine ».

Frédéric avait mis dans la confidence son oncle Paulin et sa grand-mère, peu sympathique pourtant aux souvenirs révolutionnaires, mais toujours indulgente aux escapades de ses petits-enfants. Tous trois tinrent leur sérieux ; mais on rit de bon cœur quand la bonne tante ne fut plus là.

Frédéric passait en effet presque toutes ses vacances à Gisors, et y reprenait avec bonheur les excursions en bateau. Son habileté excitait l'admiration et l'émulation de ses cousins ; à l'un d'eux au moins, elle a joué une fois un mauvais tour.

C'était un garçon plus âgé de quelques années, assez intelligent, mais poseur et vantard, et qui affectait volontiers une certaine supériorité vis-à-vis des jeunes. Un jour que lui et plusieurs autres étaient invités chez la grand mère, on avait fait un plantureux dîner, et, par vanité autant que par gourmandise, le jeune homme en question y avait fait trop d'honneur. On alla ensuite faire un tour en bateau avec l'oncle Paulin ; c'était un bateau plat, de ceux qu'on conduit à la perche, et Frédéric, qui en avait une longue habitude, le dirigeait admirablement malgré les tournants et les variations subites de profondeur et de résistance du fond.

« Oh ! mais c'est très amusant, ça, dit le cousin. Prête-moi donc ta perche.

Bien, dit Frédéric en la lui tendant ; mais sois prudent, ce n'est pas si facile que tu crois ».

A peine avait-il prononcé ces mots, que l'autre, plongeant maladroitement son instrument du côté où le bateau avançait, se trouve lancé à l'eau comme par la détente d'un ressort. On le repêche sans grande difficulté ; mais, suffoqué par le saisissement après un trop fort repas, le malheureux étouffait, on se hâte de le traîner à la maison et de le coucher dans un lit chaudement bassiné.

Ce ne fut que le commencement de ses malheurs ! La nuit, ne pouvant pas dormir, il voulut faire une lecture. Par un faux mouvement, il mit le feu à son oreiller, et, suffoqué à nouveau par la plume brûlée, il dut courir à la fenêtre...

Le lendemain matin, encore tout ému de ses mésaventures, et voulant faire une toilette particulièrement soignée en vue d'un bal qui avait lieu le soir chez des amis et où il s'était promis de briller comme valseur, il se met en devoir de se raser et... se fait une profonde entaille ! — Jugez de l'effet, quand il parut à déjeuner avec un morceau de taffetas d'Angleterre rose sur le bout du nez ! Inutile de dire qu'il n'alla pas au bal, et qu'on rit passablement à ses dépens.

Frédéric Passy resta en rapport avec plusieurs de ses camarades de collège, dont plusieurs ont été des hommes distingués : l'inspecteur général Félix Deltour, le poète Louis Ménard, d'autres encore.

En sortant de Louis-le-Grand, il fit sa philosophie comme externe au lycée Bourbon, sous la direction d'Amédée Jacques, à côté duquel il avait un maître de physique qu'il qualifie d'admirable, M. Casalis.

Ensuite, il fit son droit. Parmi ses professeurs, il a surtout gardé le souvenir de l'Italien Rossi, dont il dit, « Je n'ai jamais connu de professeur plus intéressant, plus original... Il faut l'avoir entendu parler des passeports, qui n'ont jamais servi qu'à gêner les honnêtes gens et à protéger les voleurs, « car ceux-ci en ont toujours un ou plusieurs, et parfaitement en règle », ou bien répondre aux partisans de l'esclavage et de l'atrocité des peines... Il nous prouvait par l'Histoire que la cruauté de la répression engendre la barbarie des caractères, et concluait que ce n'est pas la sévérité, mais la certitude du châtement, qui prévient les crimes ». - C'est depuis ce temps, je pense, que Frédéric Passy a été un adversaire de la peine de mort, ce qu'il est toujours resté.

C'est vers cette époque qu'il a commencé à s'occuper des questions qui plus tard ont fait l'objet principal de ses travaux. Dès 1844, se rendant compte de l'insuffisance de la préparation à la

vie que pouvait donner l'éducation universitaire, il écrivait une brochure intitulée : *De l'instruction secondaire en France ; de ses défauts, de leurs causes, et des moyens d'y remédier*. Dans ce travail il indiquait déjà la plupart des réformes qu'il n'a pas cessé de réclamer depuis, et dont plusieurs ont été successivement réalisées. Il insistait notamment sur la nécessité de réserver les études dites classiques à la partie de la jeunesse à qui elle pouvait être utile, et de développer l'enseignement des sciences et celui des langues modernes.

Frédéric prenait aussi une part active aux travaux de diverses réunions où étaient discutées des questions de droit et d'économie politique ; notamment à la Conférence Molé, dont il fut par trois fois élu président, et à la Conférence d'Orsay.

C'est dans cette dernière qu'il entendit autr'autres une discussion sur la valeur du serment politique. Le futur duc de Broglie et d'autres avaient mis en avant la nécessité pour les gouvernements d'exiger cette formalité, précaution indispensable et garantie de leur sécurité.

« Jolie précaution et solide garantie ! riposta de sa voix tonnante Madier-de Montjau. Je l'ai prêté, moi, votre serment de fidélité à votre monarchie, puisque je ne pouvais pas, sans cette formalité, vivre de ma profession d'avocat. Mais je l'ai prêté en vous maudissant ; et tandis que mes lèvres proféraient cette profession mensongère, je me jurais à moi-même de ne rien négliger pour combattre le gouvernement tyrannique qui me soumettait à pareille humiliation ».

On verra plus loin que la conscience de Passy s'est montrée moins accommodante.

Sous l'influence surtout de son oncle Hippolyte, Frédéric Passy avait commencé à suivre avec un intérêt croissant les discussions économiques. Il se sentait de plus en plus attiré vers ces deux maîtres du Libéralisme orthodoxe : Bastiat, qu'il n'a pas connu personnellement, mais qu'il regardait presque comme un prophète, et Laboulaye, dont il est devenu l'ami.

CHAPITRE 3 Voyages

En 1843, Frédéric Passy a fait un grand voyage en Italie, en compagnie de son père, de son cousin M. de Boissière (fils de la tante légitimiste), et du fils de celui-ci, âgé d'une vingtaine d'années. On ne voyageait pas comme aujourd'hui. On mit plusieurs jours en diligence pour gagner Lyon, d'où on descendit le Rhône en bateau jusqu'à Arles, avec un arrêt à Avignon pour visiter la ville et aller voir la fontaine de Vaucluse.

A Rome, on voulut naturellement voir le Pape ; c'était alors Grégoire XVI. Grâce à je ne sais quelles influences, on fut très bien reçu, et il ne fut nullement question de baiser la mule pontificale. Mais l'officier qui introduisait les voyageurs ayant dit, en présentant Félix Passy, « frère d'un ancien ministre des Finances », le Pape murmura, « *Dev'esser ben ricco* », il doit être bien riche. Évidemment il pensait qu'en France comme dans les Etats pontificaux, le premier soin d'un fonctionnaire était de s'enrichir. Il aurait été bien surpris de savoir que l'ancien ministre des Finances et le conseiller-maître à la Cour des Comptes habitaient ensemble depuis 25 ans un très modeste appartement, et n'avaient à leur service qu'une vieille cuisinière.

La vénalité était alors la règle dans ce pays. « L'Italie était divisée en une multitude de petits ou de moyens états, il y avait à toutes les frontières des douaniers qui demandaient les clés pour visiter les bagages. On s'en tirait assez facilement en présentant, en guise de clé, une pièce de monnaie proportionnée à l'importance du bagage. Il en était de même pour les visites des palais ou des monuments. A la porte des jardins du château de Caserte, le concierge demanda si nous avions une permission. « La voici », dit mon père en présentant une pièce blanche. — « Excusez, Excellence, je ne savais pas », dit aussitôt l'homme en ouvrant la porte.

« Il était moins facile de se débarrasser des ennuis provenant des changements perpétuels de monnaie, et des visa de passeport qu'il fallait faire effectuer à chaque frontière. Le consul n'était pas à

son bureau quand on y arrivait. Il avait ses heures, qu'il fallait attendre, et la moitié des journées se perdait dans ces formalités, toujours onéreuses et parfois désagréables. »

A Naples, on rencontra deux dames, parentes du cousin de Boissière, Mme Sageret (née Irma Moricet) et sa fille Blanche. On fit connaissance, sans se douter qu'on arriverait par la suite à un degré d'intimité beaucoup plus grand.

Ces dames ne devant rentrer en France que plus tard, confièrent à nos voyageurs deux objets en albâtre qu'elles avaient achetés, en les priant de les rapporter en France. Tout alla bien jusqu'à Bologne, qui faisait partie des Etats du Pape et était alors en insurrection. Là, les formalités furent telles, qu'il fallut renoncer au transport, et prier un avocat italien de faire expédier les précieux bibelots à Paris avec les précautions nécessaires. Le séjour des albâtres à Bologne a coûté 18 liras, dont une partie pour l'escorte qui les avait accompagnés de bureau en bureau : *accompagnatura di soldato*.

L'un de ces objets, une Madeleine, est encore en ma possession.

L'année suivante, 1844, Frédéric Passy fit un voyage aux Pyrénées. L'oncle Paulin, depuis quelque temps, allait chaque année aux eaux du Vernet, dans le Roussillon ; cette fois, il réussit à y entraîner Félix et son fils. Celui-ci surtout, grand marcheur — les jeunes gens d'alors n'étaient pas pourris par l'automobile ! — courait la montagne en tous sens, chaussé d'espadrilles, toujours en quête de sites nouveaux.

A la fin du séjour, on entreprit de gagner Pau en longeant la chaîne des Pyrénées et en visitant les endroits les plus pittoresques. Le voyage eut lieu, en partie en voiture, à cheval et à mulet ; mais pour Frédéric, surtout à pied. On fit une série de courses des plus intéressantes. Au Port de Vénasque, on était en compagnie du Général Baraguay d'Illiers et de quelques autres personnes. Frédéric y eut une petite aventure qui aurait pu tourner mal.

Le Général était en tête de la troupe, suivi de près par une jeune fille ; à quelques pas derrière eux venait Frédéric, toujours en espadrilles, marchant à côté de son cheval. Tout à coup la jeune fille pousse un petit cri : sa selle, mal sanglée et sur laquelle, suivant la coutume absurde du temps, elle était assise « en amazone », cette selle tournait du côté du précipice. Frédéric s'élance, et arrive à temps pour lui permettre de descendre sans tomber, donc sans rouler dans l'abîme. Le Général, qui a vu le mouvement, accourt ; à eux deux, ils resanglent le cheval et remettent l'écuyère en selle.

Mais pendant ce temps le cheval de Frédéric était parti en avant, et il ne voulait plus se laisser rattraper. Frédéric finit par le rejoindre, mais tout haletant et trempé de sueur. A ce moment on entrait dans une gorge étroite et glaciale, un frisson le saisit, il se mit à tousser... il frisa une fluxion de poitrine. Heureusement on déboucha dans un cirque ensoleillé où il put, en s'aidant d'une forte dose de vin et de café, obtenir la réaction, et il en fut quitte pour la peur.

Mais il ne reçut pas même une marque d'intérêt. La jeune fille, timide et silencieuse, ne s'était pas rendu compte du danger qu'elle avait couru ; et sa mère et son oncle, qui étaient en arrière, ne s'étaient aperçus de rien. Plusieurs années après, le Général rencontrant aux Eaux-Bonnes l'oncle Paulin, lui rappelait cette petite aventure, et il ajoutait en riant, « Eh bien ! votre neveu, on ne l'a pas seulement remercié ».

Au cours de ce voyage, Frédéric Passy visita Bagnères-de-Bigorre, le Tourmalet, Luz, le cirque de Gavarnie, etc. Il en conserva une vraie prédilection pour les Pyrénées, où il est revenu plusieurs fois.

Quelque temps après, il entra au Conseil d'Etat comme auditeur, attaché d'abord au comité des Finances, ensuite à celui du Contentieux.

CHAPITRE 4 Marié

J'ai dit plus haut que Frédéric Passy avait rencontré en Italie une dame Sageret avec sa fille Blanche. Dès ce moment, il avait remarqué celle-ci, sans toutefois penser le moins du monde à la

demander en mariage, d'abord parce qu'elle était beaucoup plus riche que lui, ensuite parce qu'il la croyait destinée à épouser son cousin Charles de Boissière, dont elle était un peu parente.

Toutefois les deux familles restèrent en relations ; et en 1846, Félix Passy fut consulté à propos d'un projet de mariage formé pour Blanche, projet auquel il ne fut pas donné suite. Alors Frédéric, qui avait maintenant sa position d'auditeur au Conseil d'Etat, pria son père de profiter de la confiance qu'on lui avait témoignée pour sonder le terrain en sa faveur ; il fut agréé à quelques mois de là, et le mariage fut célébré le 1^{er} mars 1847.

Ce mariage fut extraordinairement heureux ; et je ne crois pas me tromper, en disant qu'il faut lui attribuer la grande moitié de tout ce qu'a pu accomplir mon père. Blanche Sageret était une personne d'une haute intelligence, d'un cœur profondément aimant, d'une conscience scrupuleuse ; ayant en un mot tout ce qu'il faut pour être la compagne et l'inspiratrice d'un homme animé de nobles ambitions. Avec ça, elle avait une santé de fer ; enfin sa fortune devait permettre à son mari de consacrer le plus clair de sa vie à des œuvres désintéressées.

Voici du reste, ce que celui-ci écrivait d'elle dans ses Notes : « Je dirai simplement qu'elle a été tout pour moi, dans la maladie et dans la santé, dans les deuils et dans les joies ; et, comme le patriarche, qu'elle seule a pu me consoler de la douleur qui avait toujours pesé sur moi de n'avoir pas ma mère.

« Si ma vie n'a pas été tout à fait inutile, et si j'ai pu faire à la cause de l'humanité, de la science et de la paix, des sacrifices de temps, de fortune et parfois de santé, c'est à elle, toujours prête à tout accepter et à me soutenir de son grand cur et de son grand esprit, que j'en suis avant tout redevable.

« M. de Tocqueville a montré, dans une lettre que j'ai quelquefois citée, comment l'influence d'une femme, honnête, mais chez qui la notion du devoir public n'a pas été développée, peut rabaisser à la médiocrité et même à l'égoïsme l'homme le mieux doué ; comment, au contraire, l'influence d'une femme à l'âme généreuse et aux sentiments élevés peut faire d'un homme ordinaire ou médiocre un homme de bien, parfois lui inspirer la conduite la plus noble, sans lui dicter peut-être tels ou tels actes en particulier, mais en lui faisant respirer habituellement l'air fortifiant et pur des hauts sommets. »



Frédéric et Blanche Passy nouvellement mariés

Il faut ajouter que, peu de semaines après le mariage de Frédéric, son père épousait en secondes noces Madame Sageret, veuve depuis plusieurs années. Les deux vieux époux adoptèrent complètement leurs beaux-enfants respectifs¹. Ils se retirèrent dans la magnifique « Villa Moricet » à Versailles, qui devint, comme je l'ai dit, le centre de toute la famille, et où mes parents ont souvent été faire des séjours : ils y avaient leur appartement en propre, et c'est là que je suis né moi-même.

Frédéric et Blanche Passy ont eu douze enfants. Trois sont morts en bas-âge, je ne les ai pas connus ; mais nous avons longtemps été neuf, dont cinq filles et quatre fils : quatre filles se suivant de

¹ En 1872, Félix étant tombé malade de sa dernière maladie, son fils lui disait, « Tu veux bien, Père, que Blanche vienne te soigner ? — Ta femme, répondit le vieillard, je n'ai rien à lui refuser, c'est la première femme du monde ! »

près d'abord, puis après un intervalle quatre fils, enfin encore après un intervalle une fille. Mais j'anticipe.

Les nouveaux mariés demeurèrent quelque temps à Paris, rue des Saints-Pères, près de la Mairie du 10^{ème}. C'est là qu'ils étaient le 24 février 1848, au moment de la Révolution. Frédéric, garde national, était à son poste dès le matin ; rentré vers deux heures, il vit arriver ses oncles Antoine et Paulin, dont le premier, qui était député, apportait la nouvelle de l'envahissement de la Chambre.

« Je vais rejoindre ma compagnie, dit aussitôt Frédéric.

— Est-ce bien nécessaire, murmure sa jeune femme, alors enceinte de six mois.

— Mon enfant, c'est son devoir, fait l'oncle Paulin.

— Allons, embrasse-moi, dit la vaillante femme, et va-t'en, fais ton devoir ».

Un quart d'heure après, Frédéric était, lui quarantième, sous la conduite d'un lieutenant, dirigé sur la Place de l'Abbaye, alors prison militaire, qu'une foule en désordre saccageait et commençait à incendier. Heureusement le lieutenant était un homme intelligent. Avisant un jeune homme qui paraissait jouir d'une certaine autorité, il lui représenta que cette besogne de destruction était imbécile.

« Bien, mon lieutenant, dit l'autre, vous allez voir comment on les retourne ». Et un instant après, la même foule était occupée à éteindre.

Frédéric fut chargé de monter la garde à côté des objets qu'il s'agissait de préserver. Il était là, son fusil sur l'épaule, quand il s'entend interpeller :

« Tiens ! Qu'est-ce que tu fais là, Passy ? »

C'était son camarade de collège, l'helléniste et poète Louis Ménard, attelé à un sabre aussi grand que lui.

«Tu vois, je veille sur les restes du mobilier national.

— Moi, je vais voir si nos tableaux du Louvre sont en danger ».

Un peu plus tard, on annonçait l'abdication du Roi, et on se demandait ce qui allait arriver. Aurait-on une Régence ou une République ?

« Une Régence, non, disait un gros homme. Royauté ou Régence, c'est marron ou châtaigne : mettez-les au feu, ça pète toujours. Il nous faut la République.

—Et qui sera président ! se hasarda à demander Frédéric.

— Mais, n'importe qui. Vous, par exemple.

— Oh ! non, merci, je n'y tiens pas.

—Pourquoi ? Vous feriez un président aussi bien qu'un autre ».

Et, s'animant par la contradiction, il parut sur le point de lui sauter à la gorge pour le faire proclamer président de la République.

Frédéric Passy ne resta pas longtemps au Conseil d'Etat. La loi de 1849, qui modifiait l'organisation de ce corps, lui fit abandonner cette carrière. Il aurait pu, comme la plupart de ses collègues, rentrer par une porte aussitôt sorti par une autre. Mais il avait pris peu de goût pour le droit administratif ; et il entrevoyait à l'horizon des événements politiques qui l'auraient de nouveau éloigné. Il reprit donc sa liberté.

Il était d'ailleurs revenu à son ancien goût pour les sciences physiques. Pendant une couple d'années, il se remit à l'école, sous la direction de M. Jamin, alors attaché à Louis-le-Grand, plus tard professeur à l'Ecole Polytechnique et à la Sorbonne. Il se livrait avec lui à des expériences délicates,

faisait aussi des travaux personnels ; a notamment formulé contre la théorie des deux électricités des objections qui ne furent pas trouvées sans valeur.

Si, à cette époque, il a pu songer parfois à l'Institut, c'est par l'Académie des Sciences qu'il aurait visé à y entrer.

Mais les choses devaient tourner autrement.

CHAPITRE 5 Campagnard.

La santé de Frédéric était dans l'ensemble robuste, comme l'atteste l'âge avancé auquel il est parvenu. Pourtant, il semble avoir partagé avec sa sœur — morte quelques années auparavant — une certaine faiblesse des poumons. En 1850, il a paru assez sérieusement souffrant ; et au printemps de 1851, les médecins lui enjoignirent de prendre des mesures absolument radicales. C'est ce qu'il fit, en se retirant dans une propriété sise à Ezy, en Normandie, que son père lui avait donnée au moment de son mariage, et où il s'installa, avec sa femme et ses premiers enfants.

Malgré ses séjours à Gisors, Frédéric Passy, à cette époque, n'était guère campagnard. Sa femme l'était encore moins. On nous a souvent fait rire en nous racontant l'ébahissement naïf d'un petit paysan d'Ezy : « Maman ! M'sieu Passy qui ne connaît pas la graine d'oseille ! » — et la méprise plus grave de ma mère, qui, croyant cueillir des herbes sauvages pour ses lapins, s'était mise à arracher consciencieusement un champ de navets. Mais ils se mirent très rapidement aux occupations de la campagne et y prirent grand goût. Frédéric devint en peu de temps excellent jardinier ; il maniait aussi fort bien la serpe et la cognée, et conduisait lui-même une carriole ; Blanche s'occupait de la basse-cour avec vif intérêt, et devint encore plus campagnarde que lui.

Leur habitation était une très modeste maisonnette en briques, que pourtant on appelait dans le pays le petit château rouge — parce que ce n'était pas une ferme, et qu'elle était sise dans une assez vaste propriété (40 hectares environ), dont une partie était boisée et une partie aménagée en parc de plaisance ; ils y vécurent plusieurs années, entrecoupées par des saisons dans le Midi et par quelques séjours plus courts chez nos grands-parents à Versailles.

Ils étaient à Pau, en décembre 1851, lorsque fut accompli ce coup d'Etat qu'un membre de l'Académie française n'a pas craint d'appeler « une opération de police un peu rude ». Frédéric fut naturellement indigné, et fit tout ce qu'il put pour voter non au plébiscite (sans y réussir, à cause de l'éloignement), et prit à l'égard de l'Empire une position d'hostilité dont ils dont il ne voulut jamais se départir. Hostilité plutôt platonique d'ailleurs ; il s'occupait peu de politique proprement dite, et n'avait même pas, à cette époque, d'opinion bien nette quant à la forme du régime : théoriquement il aurait sans doute préféré la République, d'autre part ses attaches de famille étaient orléanistes, et il attribuait peu d'importance à la question. Sa femme, par contre, a toujours, je crois, été nettement républicaine.

Mais revenons un peu à la vie d'Ezy. Elle se poursuivait laborieuse et tranquille, sans grands événements autres que la naissance successive de plusieurs enfants — filles seulement, à l'exception d'un garçon qui est mort en bas-âge ; les autres fils sont nés plus tard. Les relations étaient peu nombreuses. En dehors des natifs du pays, cultivateurs ou fabricants de peignes, on voyait parfois le Comte de Caraman, propriétaire du Château d'Anet ; mais la personne avec laquelle on voisinait le plus était le curé de la paroisse.

Ce curé, c'était F. Passy qui l'avait fait venir. La cure d'Ezy étant vacante, il avait demandé à l'évêque d'Evreux — l'ancien abbé Olivier, curé de S. Roch, connu à Paris comme orateur et homme du monde — d'envoyer un prêtre intelligent et libéral¹ (1). L'évêque avait répondu en nommant l'abbé

¹ On racontait à Louviers qu'un maire des environs avait fait à l'évêque la même demande. On lui avait envoyé un homme qui pouvait avoir toutes les qualités d'un S. Paul, mais qui était comme lui de petite taille et de

Santelli, corse d'origine, ancien recteur de l'Académie de Lodi en Italie, puis missionnaire en Amérique, homme instruit, et qui, dans son contact avec les Indiens, les Canadiens et les Yankees, avait appris à respecter les croyances des autres. Mes parents se lièrent avec lui d'une véritable amitié, et l'écoutèrent plus d'une fois avec édification. Voici ce que F. Passy dit entr'autres à son sujet :

« Un jour (le journal venait d'apporter la nouvelle de la déclaration de guerre à la Russie), je le vois, au milieu de sa messe, s'avancer, selon son habitude, vers le devant de l'autel, puis, après un moment de recueillement, la voix tremblante et les larmes dans les yeux, annoncer à ses auditeurs la triste nouvelle.

— Qu'ils soient maudits ! s'écria-t-il alors d'une voix tonnante, ceux qui, pour satisfaire leurs coupables ambitions ou leurs rancunes, livrent ainsi à la mort les peuples ont la garde ! Qu'ils soient maudits ! maudits ! maudits !

« Puis après un moment de silence, se reprenant :

— Qu'ai-je dit ? murmura-t-il. Le prêtre ne doit pas dire, mais plaindre et tâcher de sauver. Que Dieu les éclaire, et, s'il est possible, qu'il leur pardonne !

« Jamais peut-être je n'ai rien entendu de plus saisissant que ces quelques paroles. Il me semblait être en présence d'un de ces terribles prophètes de Jérusalem, dénonçant, au nom de l'Eternel, les crimes du peuple, des rois et des prêtres, et les appelant à la repentance.

« Plus tard, pendant la cruelle guerre de 1870, une autre voix, celle du pasteur Martin-Paschoud, de cet homme vraiment apostolique, qui avait en vain essayé d'éveiller la conscience des deux souverains pour lesquels l'Europe était en feu, me rappela cette scène.

— Oh ! si je savais maudire, s'écriait-il, comme je maudirais ! Mais je ne sais pas maudire !

« Entre les deux, le père Gratry, celui qui a dit en 1876 :

« Je demande à être le premier grenadier du bataillon de la paix », écrivait, dans son livre *La Paix : 0 Rois, il y a un enfer, et vous ne tremblez pas !* »

Toutefois le curé Santelli et son paroissien n'étaient pas toujours d'accord. On avait fondé dans le village une société de secours mutuels ; le curé s'en réjouit, et prononça un sermon pour la recommander. Au cours de ce sermon, il eut le malheur de dire qu'en cas d'extrême besoin et pour sauver sa vie, un homme peut, sans péché, s'approprier ce qu'il lui faut pour vivre. Frédéric et sa femme furent très scandalisés.

Le soir, justement, le curé venait souper chez eux. « Oh ! M. le Curé, lui dirent-ils, quelle vilaine morale vous nous avez prêchée ce matin ! Comment ! Vous autorisez le vol !

— Mais ce n'est pas du vol, quand il y a nécessité, dit le brave homme tout ému ; c'est un retour passager et modéré à la communauté primitive des biens. St Thomas l'enseigne expressément. Je n'ai rien dit qui ne soit pas canonique. » Et, la discussion se prolongeant, le bon curé va chercher la *Somme* de St Thomas, et la présente, ouverte au bon endroit.

Elle porte que, la propriété n'étant que l'attribution privative à des individus de ce qui, par nature, était à tous indistinctement, dans les cas d'extrême besoin le droit naturel reparaît, et l'on ne fait en reprenant ce dont on manque, qu'user de ce droit.

F. Passy fut indigné. « Mon cher Curé, fit-il, toutes ces choses-là, n'en déplaît au grand St-Thomas, c'est de la casuistique. La terre, à l'état naturel, avec ses fruits naturels, est à tout le monde,

figure peu avenante. « Oh ! Monseigneur, dit le maire à l'évêque quand il le revit ; vous nous aviez promis la crème des curés, vous ne nous avez donné que le petit lait. »

en ce sens que, n'étant à personne, aucun droit particulier ne s'oppose à ce que le premier venu s'en empare. Mais la terre appropriée, cultivée, personnalisée par le travail, et les objets de toutes sortes, façonnés par la main de l'homme et individualisés par la pensée humaine, sont des créations personnelles et sacrées à ce titre.

« Méconnaître ce caractère inviolable de la possession acquise par l'effort de la pensée et de la main, c'est rendre tout progrès impossible, en rendant toute culture et toute industrie inutiles. La propriété privée, quand elle n'est pas le fruit de la violence ou de la fraude, est une addition au patrimoine commun, et non une usurpation sur ce domaine.

« Donc, mon cher Curé, si un de vos paroissiens ayant, dans un moment de désespoir, volé un pain pour nourrir ses enfants, ou gardé une somme d'argent qu'il aurait dû rendre, vient confesser sa faute, vous ferez très bien de lui dire : « Vous aviez la tête perdue, Dieu vous pardonnera. Allez et ne péchez plus. » Mais si, du haut de la chaire, vous professez que l'on peut, sans pécher, se faire juge de ce que l'on est autorisé à réclamer aux autres de leurs ressources, vous mettez le désordre dans la société et vous la livrez à la violence. »

L'histoire ne dit pas si le curé fut convaincu. Inutile de dire que moi je ne le suis pas, et que je me trouverais plus d'accord avec l'abbé Santelli, St Thomas et... Louise Michel qu'avec mon père. Et je me rappelle en souriant, que, pressé par la faim dans les déserts d'Amérique, il y a 43 ans, j'ai moi-même commis un gros attentat à la propriété, un vol avec effraction, sans en éprouver nul remords ; même que mon père n'en a paru ni surpris ni scandalisé quand je lui ai raconté la chose. Il est vrai que j'avais laissé quelqu'argent pour indemniser le propriétaire inconnu, ce que celui-ci m'a reproché en riant quand je l'ai rencontré peu après...

Avec la population d'Ezy, Passy entretenait des rapports excellents, non pas démocratiques dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui — il n'a jamais cessé d'être un *Monsieur* — mais affables et courtois. Tout naturellement, on en vint à penser à lui comme maire. Les maires, à cette époque, étaient nommés par l'Administration, et devaient prêter serment.

Un jour, le commissaire central vint d'Evreux demander à Passy d'accepter la mairie de la commune, et, comme mon père faisait objection, il finit par lui dire que le Préfet lui avait défendu de rentrer en ville sans son acceptation. Passy répondit alors, avec la fermeté tranquille dont il avait le secret, que l'Administration le trouverait toujours prêt à seconder ses intentions quand il s'agirait de mesures d'utilité publique ; mais qu'il s'était interdit de prêter serment à l'Empire. Et rien ne put ébranler sa résolution.

Ce fut le premier d'une série de refus déterminés par le même motif, et dont quelques-uns furent pénibles. A deux reprises, à la suite de cours professés à Bordeaux, on proposa à Passy de se porter candidat à la députation ; et il était en droit de penser qu'à cette époque, il lui aurait suffi de ne pas dire formellement non, pour que l'Administration fût impuissante à empêcher son élection. Mais il aurait fallu prêter serment ; sa conscience ne pouvait pas s'y résoudre.

Ajoutons toutefois qu'il se gardait bien de juger ceux qui, comme Madier de Montjau, n'obéissaient pas aux mêmes scrupules, mais prêtaient le serment en le considérant comme une formalité sans valeur.

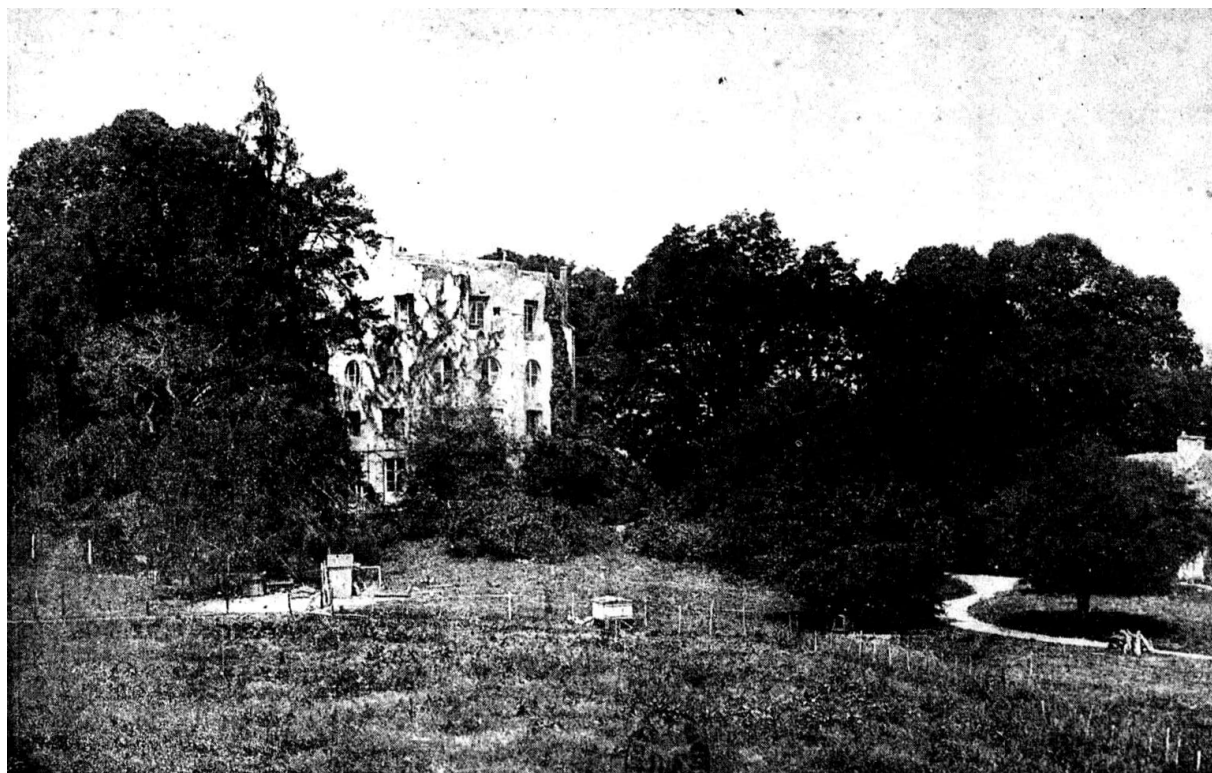
CHAPITRE 6 Au Désert.

F. Passy et sa famille ont habité Ezy jusqu'en 1857. A cette époque ils se sont décidés à émigrer.

Pour autant que je sais, plusieurs raisons ont amené cette décision. Le « petit château rouge » devenait bien exigu pour la nichée grandissante, il était difficile aussi d'y faire donner aux enfants une instruction convenable. Puis, les travaux auxquels F. Passy se livrait de plus en plus, et dont je parlerai

plus loin, rendaient désirable d'être moins éloigné de tout grand centre. Enfin les deux époux n'étaient pas fâchés de se rapprocher de leurs parents, qui demeuraient à Versailles comme nous l'avons vu.

Ces considérations les amenèrent à faire l'acquisition du *Désert de Rais* — ou *Retz* comme on l'écrit improprement — et à y venir habiter. Ils conservèrent néanmoins le parc d'Ezy pendant plusieurs années.



Le Désert

Le Désert, qui est aujourd'hui propriété de mon frère Pierre, était un domaine de 40 hectares, sis dans la commune de Chambourcy, au haut de la vallée du rû de Buzot, entre la colline des tailles d'Herblay et l'extrémité ouest de la forêt de Marly. La moitié du domaine était louée à un fermier et cultivée ; l'autre moitié aménagée en parc de plaisance passablement sauvage. C'était autrefois le village de Rais ; un original plus ou moins toqué, M. de Monville, fermier général, s'en étant rendu propriétaire je ne sais pas trop comment, l'avait détruit de fond en comble pour en faire le Désert — ne laissant debout des anciens bâtiments qu'une partie de l'Eglise de St-Jacques, transformée en ruine pittoresque qui existe encore.

Il avait fait bâtir au milieu, comme habitation principale, une sorte de tour, représentant une colonne brisée par la foudre ; puis quelques autres constructions bizarres, un pavillon chinois, un « temple de l'amour », que Marie-Antoinette, paraît-il, visitait volontiers.

C'est ce domaine dont F. Passy fit l'acquisition. Il était presque absolument isolé ; mais, se trouvant à 7 kilomètres de St-Germain qui était relié à Paris par chemin de fer, la capitale était facilement accessible ; d'autre part, on pouvait se rendre par la forêt à Versailles, éloigné de trois lieues environ.

La seule habitation voisine était la ferme de la Faisanderie. Le chef-lieu de la commune, Chambourcy, était situé à deux bons kilomètres, et la route pour y aller était très mauvaise. Un autre village, Aigremont, était sensiblement moins loin ; mais on en était séparé par la colline abrupte des Tailles d'Herblay.

Le parc lui-même était extrêmement pittoresque, contenant des arbres superbes (notamment d'énormes sapins), une sablière, et deux étangs dans l'un desquels se trouvaient deux îles.

C'est dans ce paisible ermitage, auquel se reportent mes premiers souvenirs, que F. Passy et sa femme ont passé une douzaine d'années, consacrées essentiellement — sous réserve des travaux dont je vais parler — à l'éducation de leur nombreuse progéniture.

Education peu banale, certes. Aucun de nous n'a jamais été envoyé à l'école. Nous étions instruits en partie par nos parents eux-mêmes, en partie par des institutrices étrangères demeurant avec nous, et qui nous ont notamment appris l'Anglais, l'Allemand et l'Italien, en partie par des professeurs qu'on faisait venir à grands frais de Paris ou d'ailleurs. Une fois par semaine, on attelait un petit omnibus et on allait par la forêt chez les grands-parents à Versailles ; on y passait la journée, en prenant plusieurs leçons, et on emportait des sujets de devoirs qu'on faisait pendant les jours suivants.

L'étude, bien entendu, n'était pas notre seule occupation, loin de là ; nous menions une vie très libre et très variée, grimpant aux arbres, allant en bateau sur les étangs, cultivant les îles dont nous avions fait notre domaine, élevant des lapins, et faisant de longues promenades dans la forêt de Marly, d'où nous rapportions, suivant la saison, des morilles, du muguet, des mûres ou des châtaignes. Et toujours nos parents nous dirigeaient eux-mêmes.

Le dimanche on allait très régulièrement à la messe, soit à 8 heures à Aigremont, soit à 10 heures à Chambourcy. Je ne me rappelle pas avoir jamais entendu dire, « Il fait trop chaud », ou « trop froid », ou « trop mauvais ». Ce n'est pas que nos parents se piquassent d'une dévotion particulière : dès cette époque, je pense, ils s'attachaient surtout au côté moral de la religion, et par exemple ils ne mettaient aucun obstacle aux enseignements que nous donnait parfois une institutrice anglaise, protestante très pieuse. Mais la messe, c'était le devoir du Dimanche ; or, avec le devoir, on ne transigeait pas.

Le Dimanche après-midi ma mère nous faisait ordinairement la lecture, pendant que nous écossons des légumes, pour laisser la liberté au personnel.

Il y avait, en effet, de nombreux domestiques ; ils avaient leur existence à part, passablement indépendante, et, je crois, très agréable, mais sans aucun effort pour diminuer la distance entre eux et nous (ce qui, tout jeune encore, m'a choqué). Cependant nous vivions très simplement. Je note, par exemple, que nous n'étions pas « servis à table » : le valet de chambre apportait l'essentiel du repas, puis allait faire autre chose ; s'il y avait ensuite quelque chose à chercher, l'un de nous y allait¹.

Nous n'avions que peu de rapports avec les gens des villages voisins. Pourtant on visitait quelquefois des pauvres. Pendant un certain temps, les enfants d'Aigremont sont venus chaque jeudi au Désert, recevoir un supplément d'instruction à celle, très défectueuse, que leur fournissait l'école primaire ; je me rappelle qu'on m'avait confié un petit garçon auquel je faisais repasser l'alphabet ; je me rappelle aussi qu'une petite fille par trop malpropre, et dont les cheveux étaient pleins de poux, à été tondue, baignée et changée dans notre cour.

En dehors de notre éducation, Passy s'adonnait de plus en plus à l'étude, et aux travaux de propagande dont il sera question aux chapitres suivants. Quand il avait du loisir, il s'occupait du parc et du potager, mais moins qu'à Ezy. Il ne chassait pas (quand même il y avait dans nos bois beaucoup de lapins et de faisans), mais il passait volontiers des heures à pêcher à la ligne.

Il a toujours été actif et sobre. Il se levait de bonne heure, même quand il était obligé de se coucher tard ; coupait et montait son bois, travaillait dans le parc, marchait beaucoup.

¹ Je me rappelle que lorsque plus tard, mes parents étant venus à la ville ont un peu modifié leur manière de faire, le changement m'a paru très ennuyeux.

Sa nourriture était saine et variée, mais simple. Comme boisson il usait d'eau rougie ; à l'occasion il buvait au dessert un peu de vin fin qu'il appréciait beaucoup ; et c'était pour lui un plaisir particulier, quand il y avait quelqu'étranger, de lui offrir un choix de vins extra, dont il avait une cave très bien garnie. Son repas de midi se terminait toujours par une tasse de café, habitude qu'il a gardée jusque vers 80 ans, mais dont il s'est débarrassé un beau jour, sans autre raison que de simplifier.

Il n'usait de tabac sous aucune forme, et nous a inspiré pour cette funeste drogue une aversion dont je lui suis très reconnaissant.

J'ai dit tout à l'heure, « quand il y avait quelqu'étranger ». Malgré l'isolement du Désert, il en venait parfois : nos grands-parents de Versailles avec leurs deux filles, d'autres parents, ou des amis. Tantôt c'était pour une simple visite ; tantôt pour un séjour plus prolongé ; car il y avait beaucoup de logement à la tour et dans les dépendances. C'est ainsi que par exemple, l'inspecteur général Félix Deltour, ancien condisciple de mon père, est venu passer des vacances entières au Désert, avec sa femme et ses deux enfants, qui, naturellement, ont pris une part active à nos occupations. Mais ils avaient leur ménage à part. -

Du reste, si pendant la période dont je parle le Désert a été la demeure habituelle de mes parents, ils n'y sont pas restés d'une façon continue ; de fait, en repassant mes souvenirs, je me demande parfois comment a pu tenir dans ce temps tout ce que je me rappelle ; car il faut y intercaler plusieurs hivers dans le Midi ¹, deux séjours de vacances à la mer et un aux Eaux-Bonnes, et plusieurs séjours plus courts chez les grands-parents à Versailles.

CHAPITRE 7 Ecrivain et Professeur.

Je n'ai guère parlé, jusqu'ici, que de la vie privée de mon père. Il est temps d'aborder sa vie publique.

J'ai dit précédemment que, sous l'influence de son oncle Hippolyte, F. Passy s'était passionné pour l'économie politique. Son intérêt pour cette science avait toujours été en grandissant. Au cours d'une course de montagne, en 1852, il avait fait la connaissance de Paillotet, l'ami et l'éditeur de Bastiat ; et il professait pour celui-ci une admiration sans bornes. On pense bien qu'à Ezy même, les occupations campagnardes ne prenaient pas tout son temps : il continuait à étudier ; et bientôt il voulut exprimer lui-même ses idées.

Un premier article envoyé d'Ezy en 1854 à Michel Chevalier, et aussitôt inséré dans le Journal des Economistes, lui ouvrit les colonnes de cette revue. D'autres travaux suivirent, par exemple une étude sur le Robert Peel de Guizot, à laquelle celui-ci ne fut point indifférent. Passy apprit bientôt à connaître les hommes qui, avec l'oncle Hippolyte, passaient pour les principaux représentants de la science économique. Et lorsque, vers 1856, un groupe d'habitants de Montpellier demanda l'autorisation de faire dans cette ville un cours libre d'économie politique, ce fut lui que désigna Michel Chevalier, sénateur de l'Empire et président du Conseil Général de l'Hérault, comme l'homme le plus propre à faire ce cours.

La chose, toutefois, n'alla pas sans tirage. On ne jouissait pas, sous l'Empire et surtout à cette époque, d'un excès de liberté de parole : l'Administration se croyait seule le droit de rompre le silence par ses organes officiels. Puis, il y avait des rivalités entre les diverses parties de l'administration. Dès 1857, se croyant près d'aboutir, Michel Chevalier avait dit à Passy de tenir prêt son discours d'ouverture. En 1860, rien n'était encore terminé.

¹ Comme on le verra au chapitre suivant, ce n'était pas uniquement par plaisir que Passy a visité des villes du Midi.

Le 5 janvier de cette année 1860, parut la fameuse lettre de l'Empereur, inaugurant un régime économique nouveau, qualifié abusivement de libre-échange, mais tout au moins plus libéral que le régime précédent. Passy était alors à Pau, pour sa santé. Il connaissait le préfet, le baron Pron, qui avait été auditeur au Conseil d'Etat en même temps que lui. Il va le trouver, et lui demande si, dans le cas où, prenant acte de la politique nouvelle, il faisait à Pau quelques conférences économiques, il se croirait obligé de le faire arrêter. « Je commencerais au moins par vous avertir, » fit l'autre. Et quelques jours après, ayant consulté le Ministre de l'Intérieur, il donnait l'autorisation demandée.

On mit à la disposition du conférencier la Salle des Mariages. Elle n'était guère brillante : on y accédait par un escalier éclairé de deux chandelles, deux autres chandelles flanquaient l'estrade. On y vint cependant, par une curiosité passablement effarée : plusieurs se demandaient comment le Gouvernement pouvait permettre de pareilles choses. Il faut croire qu'on ne fut pas mécontent, car on revint. Et ce fut un succès.

Michel Chevalier s'en prévalut pour vaincre les dernières résistances ; et, en décembre 1860, le cours de Montpellier put être ouvert. Passy n'eut qu'à se louer du préfet de l'Hérault M. Gavini. « S'il vous arrive », lui dit ce fonctionnaire peu banal, lors de leur première entrevue, « de critiquer cette admirable centralisation que l'Europe nous envie, ce n'est pas le préfet qui vous en saura mauvais gré. – Monsieur le Préfet, » répondit Passy, « mon intention est de faire de la Science avec une impartialité absolue. Je louerai ce que je crois bon, je blâmerai ce que je crois mauvais, sans me préoccuper de savoir à quel régime en revient le mérite ou le tort. Mais je suis bien aise de savoir que l'Administrateur du département a l'esprit moins étroit que certains de ses collègues. »

Le cours de Montpellier eut, lui aussi, un réel succès. Et depuis ce moment et jusqu'à la chute de l'Empire, Passy put jouir d'une liberté de parole entière – phénomène bien rare et probablement unique à cette époque. Il la devait sans doute en partie à une très grande modération de formes, qui lui était habituelle même quand il exprimait les idées les plus hardies ; peut-être aussi au fait que son travail était connu pour être tout à fait désintéressé ; enfin à la protection de Michel Chevalier, devenu personnage influent auprès de l'Empereur. Mais je crois que sa manière d'être, vis-à-vis des autorités administratives, n'y a pas été étrangère. Il était toujours d'une parfaite courtoisie ; mais sa courtoisie était empreinte de dignité, on aurait presque pu dire de condescendance : il avait quelque chose du grand seigneur bon enfant ; lors même qu'il demandait une autorisation, il avait presque l'air de conférer une faveur, et on n'aurait pas osé lui refuser.

En 1861, sur l'initiative de Paillotet, Passy fut appelé à Bordeaux par la *Société philomatique*. Il y fit deux cours d'hiver, qui réussirent à tel point qu'on voulut le faire élire député. J'ai dit plus haut pourquoi il refusa cet honneur. Mais il resta en rapports d'amitiés avec plusieurs hommes distingués : J.-B. Lescarret, Armand Lalande, Mare Maurel...

Le 10 avril 1862, on lui offrit un magnifique banquet auquel assistaient toutes les notabilités de la ville. Paillotet, appelé à prononcer un discours, dit modestement qu'il n'avait pas d'autres titres à cet honneur que d'avoir des convictions très fermes, et d'avoir eu deux amis qui les partageaient : Bastiat et Passy. « Diable ! » dit presque à haute voix le général Daumas, « voilà un homme qui a de la chance ! Des amis et des convictions ! Ça ne se trouve pas tous les jours ».

Parmi les auditeurs de la deuxième année se trouvait le Cardinal Donnet. Le professeur ayant été lui rendre visite, le Cardinal dit, en le présentant aux personnes qui étaient dans son salon : « M. Passy, un des meilleurs prédicateurs de notre carême ! »

Après Bordeaux, ce fut Nice qui appela le propagandiste indépendant, pendant deux hivers, de 1863 à 1865. Autour de lui se groupèrent d'autres professeurs, dont la réunion constitua, devant le public international de la Côte d'Azur, une petite Faculté libre d'enseignement supérieur.

A Nice, Passy retrouva le préfet Gavini. Celui-ci voulait demander pour lui la Légion d'Honneur. Passy le pria de n'en rien faire, voulant conserver toute son indépendance. (Ce n'est que de longues

années plus tard, en 1895, que mon père reçut cette décoration, pour ainsi dire par surprise, et qu'il devint même successivement officier, puis commandeur).

A Montpellier, à Bordeaux, à Nice, Passy avait emmené sa famille, leur donnant ainsi le bénéfice d'hivers dans le Midi. Il n'en était pas de même pour des conférences isolées qu'il faisait un peu partout, répondant à de nombreux appels venus de toutes les parties de la France. En fait, il était constamment en voyage. Souvent il rentrait tard dans la nuit ; mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se faisait chercher en voiture à Saint-Germain : généralement il faisait à pied ces 7 kilomètres, dont une partie sur une route assez mal famée (la route de 40 sous). Il était du reste armé.

Plus tard, et à diverses reprises, il a refait des cours proprement dits. Il a professé 14 ans à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, une dizaine d'années au Collège Chaptal ; il a introduit l'enseignement économique dans les écoles normales primaires de Versailles, où il a enseigné lui-même jusqu'à l'âge de 81 ans ; il l'a fait introduire dans un grand nombre d'autres.

La doctrine qu'il propageait avec tant d'ardeur, c'était l'économie politique dite parfois orthodoxe, la doctrine du « Laissez-faire, laissez-passer », ou, comme il l'appelait d'un nom plus aimable, « l'Ecole de la Liberté ». Il a souvent âprement combattu le Socialisme ; et il peut paraître surprenant qu'ayant eu un tel père, je sois devenu un adepte fervent de cette doctrine tant honnie. A y regarder de près, la chose paraît moins étrange. Le libéralisme de F. Passy n'était pas le système dur et sec que quelques-uns ont propagé sous le même nom, et qui a fini par devenir le rempart du Capitalisme le plus brutalement exploiteur. C'était une doctrine largement humaine et généreuse, reposant sans doute — à mon avis — sur des prémisses en partie incomplètes ou mêmes fausses (notamment sur une conception erronée de la valeur, et sur une admiration aveugle pour le progrès matériel), mais animée d'un vigoureux souffle de liberté qui la rendait éminemment sympathique. F. Passy s'est dressé avec énergie contre tous les monopoles (sans s'apercevoir du reste que la concurrence illimitée aboutit à des monopoles de fait), contre tous les privilèges, contre toutes les tyrannies. S'il a combattu le Socialisme, c'est en grande partie parce qu'il ne l'a connu que sous une forme étatiste qui lui a paru, avec raison, funeste pour l'esprit d'initiative et pour la liberté individuelle. Il a prêché, en un sens, la morale de l'intérêt ; mais en cherchant toujours à prouver que l'intérêt bien entendu de chacun concorde avec l'intérêt général et avec la justice.

En fait, je ne crois pas énoncer un paradoxe en disant que, pour une bonne part, mon Socialisme libertaire est l'héritier légitime du libéralisme démocratique de mon père. Lui-même d'ailleurs semble l'avoir reconnu. Vers 1909, j'ai dû faire, à l'Union des libres-penseurs et des libres-croyants, une conférence sur le Capitalisme au point de vue chrétien. Mon père assistait à la conférence, ce qui n'a pas été, on le devine, sans me gêner considérablement. Dans la discussion, il a pris la parole, et a marqué, d'une façon charmante, les points de divergence, mais aussi les points de contact, entre nos deux manières d'envisager les choses.

L'anecdote suivante montrera bien que l'orthodoxie économique de Passy ne l'empêchait pas de s'intéresser d'une manière directe au sort des classes laborieuses. (Pour le dire en passant, il repoussait de toute son énergie ce mot de classe, ne voyant pas que le Capitalisme a depuis longtemps rétabli, sous une forme moins nettement délimitée mais tout aussi réelle, les séparations abolies théoriquement par la Révolution) :

C'était en Lorraine, en 1868. MM. Dupont-Dreyfus, maîtres de forges à Ars-sur-Moselle, avaient prié Passy de parler de l'instruction et de la moralité. Il le fit en s'inspirant largement de Franklin, et en montrant ce qu'une exploitation intelligente peut gagner à être servie par des hommes relativement instruits, moraux et contents de leur sort. Le lendemain, ayant fait une autre conférence à Metz, il fut abordé à la sortie par deux députations : l'une des ouvriers, qui avaient décidé de mettre *un sou de côté par jour*, pour voir si Franklin avait raison ; l'autre des patrons, déclarant qu'ils mettaient à l'étude la réduction des heures de travail, et que pour commencer ils supprimaient le travail du Dimanche partout où l'interruption était possible. Au printemps suivant, ils réduisaient d'une heure la journée de

travail ; et les ouvriers, reconnaissants, envoyaient à Passy un cadre en fer d'un très beau travail qu'ils avaient voulu faire eux-mêmes. Mon père a souvent dit que nulle distinction ne l'avait jamais autant touché.

Le couronnement naturel de cette activité de professeur et de conférencier, ç'aurait été une chaire d'économie politique dans quelque établissement d'enseignement supérieur. Michel Chevalier y avait songé dès 1863, il proposait le Conservatoire des Arts et Métiers. Mais il y avait la même barrière que pour la députation ; la fameuse question du serment. Michel Chevalier fit son possible pour apaiser les scrupules de son disciple récalcitrant. « A tout péché miséricorde », disait-il à Passy, qui parlait du coup d'Etat. — « Sans doute, ripostait l'autre ; je ne souhaite pas la mort du pécheur, mais sa conversion. Mais je ne peux pas, en lui prêtant serment de fidélité, paraître oublier ses origines ».

Quand, le gouvernement impérial étant tombé, cet obstacle n'exista plus, il semble que Passy aurait eu sa place toute marquée dans l'enseignement supérieur ; et il l'aurait vivement désirée. Il fit son possible pour faire créer une chaire d'économie politique à la Faculté des Lettres, entre la chaire de philosophie et celle d'histoire, formant pour ainsi dire trait d'union entre elles. Il ne put pas y réussir, et ç'a été un des grands chagrins de sa vie.

CHAPITRE 8 Pacifiste.

J'arrive maintenant à ce qui a valu à mon père sa plus grande notoriété, et qui restera certainement son plus beau titre de gloire : la lutte qu'il a menée, toute sa vie, contre la guerre. Il est intéressant d'en rechercher les origines et d'en suivre les développements ; ce n'est pas difficile ; lui-même en a fait le récit dans son volume intitulé « Pour la paix, » auquel je fais de larges emprunts.

Dans son enfance et dans sa jeunesse, Passy, comme tant d'autres, aurait facilement été entraîné vers le militarisme. Entendant toujours parler de Napoléon et de ses campagnes auxquelles avaient pris part son père, ses oncles, leurs cousins de Tarlé et de Boissière, et surtout son grand-oncle le comte d'Aure, il ne pouvait guère échapper au prestige napoléonien, et il aurait volontiers rêvé des triomphes sur les champs de bataille et des épaulettes de général.

De bonne heure cependant il avait commencé à voir le revers de la médaille. Chez le comte d'Aure lui-même, où il entendait parler les survivants de l'Egypte et de Saint-Domingue, il était amené à voir ce qu'il y a de terrible et de ruineux dans les plus belles épopées militaires, à plus forte raison dans les défaites. Ces vieux guerriers, d'ailleurs, n'étaient pas toujours tendres pour l'ex-empereur. Ils blâmaient hautement sa mauvaise foi et sa cruauté à l'égard du général nègre Toussaint-Louverture, dont l'oncle d'Aure avait chez lui le portrait. Et le jeune Passy a entendu échanger des propos comme celui-ci : « Tu sais bien pourquoi il nous avait envoyé là-bas : nous étions trop libéraux pour lui. »

Plus tard, ses réflexions sur la résistance héroïque des Arabes et des Kabyles à la conquête de l'Algérie, l'amenèrent à se demander qui a raison, de ces races soi-disant inférieures qui veulent vivre chez elles à leur guise, ou des Européens qui veulent leur apporter leur civilisation avec la servitude. Et déjà, dans son travail sur l'Instruction secondaire, écrit en 1844, il se demandait si on n'arriverait pas un jour à enchaîner la guerre.

Peu à peu ses idées se précisaient. Il suivait, dans les discours d'O'Connell, les péripéties de l'agitation irlandaise pour la liberté ; il s'intéressait aux travaux de la Commission antiesclavagiste, il lisait avec horreur certains plaidoyers soutenant la doctrine de l'éternelle servitude pour les races inférieures. Il apprenait à connaître Cobden, Bright, et les libre-échangistes anglais, et Elihu Burritt, le « savant forgeron Américain », propagateur de la théorie des trois-huit (dont Passy fut dès lors un chaud partisan), qui envoyait pardessus l'Océan ses « Feuilles d'Olivier ». Il ne connut pourtant pas le fameux Congrès de la Paix de 1849, présidé par Victor Hugo, et n'assista pas à la scène émouvante dans laquelle Cobden, le jour anniversaire de la Saint-Barthélemy, jeta dans les bras l'un de l'autre le curé Deguerry et le pasteur Coquerel, maudissant ensemble les crimes des guerres civiles et des guerres

nationales. Mais ses convictions pacifiques continuèrent à s'affermir. Dans son esprit, elles formaient un tout, non seulement avec ses principes humanitaires généraux, mais avec sa doctrine économique. Il dit lui-même : « La liberté individuelle, le caractère sacré de la vie humaine, l'inviolabilité de la conscience, le respect du travail, de la propriété et de l'échange, devenaient pour moi des dogmes. »

En 1859, il avait même projeté, avec ses amis Molinari et Clavel, de fonder un journal qui aurait eu nom *l'Européen*, et qui aurait été entièrement consacré à la propagande pacifique. Ce projet n'aboutit pas, mais il le mit par correspondance en rapport avec les grands libéraux anglais Cobden et Bright.

Mais ce n'est qu'en 1867 qu'il se trouva, pour ainsi dire à l'improviste, consacré *Apôtre de la Paix*.

On se souvient qu'à cette époque, la guerre fut sur le point d'éclater entre la France et la Prusse, à propos du Luxembourg. De part et d'autre les esprits étaient très surexcités, nul ou à peu près n'osait plus espérer une solution pacifique. Alors se produisit un fait extraordinaire.

Le journal *le Temps*, bien différent de ce qu'il est devenu depuis, était à cette époque dirigé, avec une certaine indépendance d'esprit, par l'Alsacien Nefftzer. Celui-ci, bien qu'hostile en principe à la guerre, n'avait pas dit grand chose jusque-là : à ceux qui le pressaient de se déclarer nettement, il répondait que ce serait peine perdue. Or donc, par une de ces coïncidences inexplicables pour qui ne croit pas à une Providence divine, trois hommes, sans s'être donné le mot — l'industriel Gustavo d'Eichtal, le pasteur Martin-Paschoud, et Frédéric Passy — écrivirent le même jour à Nefftzer trois lettres pas lesquelles ils le conjuraient, au nom même de l'Alsace, de se jeter entre la France et l'Allemagne pour éviter la catastrophe. Nefftzer fut frappé, surpris ; il hésita un moment ; puis prenant une décision : « Qu'on insère, dit-il ; on verra s'il y a encore une opinion en Europe ! » Et les trois lettres parurent dans le *Temps* du 26 avril¹.

Il y avait une opinion. Ce fut comme une étincelle sur une trainée de poudre. La presse, en France, en Allemagne, ailleurs, reproduisit les trois lettres avec des commentaires favorables ; des manifestations pacifiques eurent lieu des deux côtés du Rhin. Le Gouvernement anglais, présidé par le grand Gladstone, offrit ses bons offices ; une conférence fut convoquée à Londres, et l'affaire fut arrangée par la neutralisation du Luxembourg et la démolition de ses fortifications. La guerre était évitée — pour l'instant.

A la suite de ces événements, Passy reçut une quantité de lettres de pacifistes de tous les pays : nommons Arlès Dufour, Jean Macé, le Père Gratry, en France ; Couvreur, en Belgique ; Cantu, en Italie ; Liebig, en Allemagne ; Bajer, en Danemark ; Hedlund, en Suède ; et surtout Henry Richard, l'admirable secrétaire de la *Peace Society* en Angleterre. Tous lui disaient : « Passy, vous venez d'empêcher une guerre ; il faut empêcher la guerre. » Et bientôt, la *Ligue internationale et permanente de la Paix* était fondée ; Passy en fut le secrétaire général.

Dès lors, il joignit sa propagande pacifique à sa propagande économique, lui donnant même le pas sur celle-ci et la promenant un peu partout en France, voire dans les pays voisins. Il eut souvent des démêlés avec les autorités, mais s'en tira toujours sans accroc.

En 1868, il put faire organiser à Paris un Congrès de la Paix, auquel prit part Henry Richard, prononçant un discours qui produisit une grande impression. En mai 1870, il dut lui rendre la pareille en allant à Londres prendre part à l'assemblée de la *Peace Society*. Il fut désigné pour prendre la parole dans une vaste assemblée, et commença son discours en Français, comme Henry Richard avait parlé en Anglais à Paris. L'auditoire se mit à murmurer.

« Parlez anglais, lui dit un de ses voisins d'estrade.

¹ Celle de Passy est reproduite dans le volume *Pour la Paix*.

— J'en suis bien incapable !

— Ça ne fait rien, il le faut, ou ils vont se fâcher. »

Et faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Passy prononça une courte harangue dans un Anglais qui devait laisser fort à désirer. Il n'en fut pas moins couvert d'applaudissements ; et le président eut le toupet de déclarer sans rire, que « M. Passy était encore plus éloquent en Anglais qu'en Français, et qu'il l'avait rendu fier de sa propre langue ! »

La propagande des amis de la Paix, on ne le sait que trop, n'empêcha pas la guerre d'éclater comme un coup de foudre en juillet 1870. Passy était alors avec sa famille aux bains de mer de Pornic. Lui et quelques autres firent encore effort pour conjurer la catastrophe ; mais, pris au dépourvu, dispersés, gênés par le mauvais vouloir de l'Administration, ils échouèrent pitoyablement, et la guerre commença.

Ils ne lâchèrent pas pied cependant. Le Roi de Prusse avait dit qu'il faisait la guerre à l'Empire seul, non à la France ; et la Reine, sa femme, en 1867, avait envoyé à la Ligue de la Paix l'assurance de sa sympathie. On pouvait donc espérer, quand l'Empire se fut effondré, que la guerre ne serait pas continuée contre la République. On rédigea donc une dépêche à la Reine, la suppliant d'intervenir pour obtenir des propositions de paix honorables ; et une lettre au Roi lui demandant, au nom de sa parole donnée, de s'arrêter maintenant que la situation était changée... La Reine répondit que Dieu seul était maître des événements. Le Roi ne répondit rien.

On voulut faire une tentative suprême. On voulut essayer une démarche personnelle ; avec Passy, les pasteurs Martin Paschoud et Valette, le Grand Rabbin Isidor, Joseph Garnier et quelques autres, projetèrent de se rendre au quartier général de l'armée allemande et de parler au Roi lui-même. On aurait été jusqu'à se jeter à ses pieds, comme le landammann d'Unterwald pliait le genou devant Charles le Téméraire avant de tirer l'épée pour défendre l'indépendance suisse. Il fut impossible d'obtenir les sauf-conduits, et même de savoir où était le quartier-général. Il n'y avait plus rien à faire.

Passy retourna à Pornic auprès des siens.

Après l'entrevue de Ferrières entre Jules Favre et le Roi de Prusse, dans laquelle celui-ci exigeait brutalement la cession de l'Alsace-Lorraine, la guerre, de la part de la Prusse, devenait franchement une guerre de conquête. Dès lors Passy considérait que la France était dans son droit en résistant par les armes. Trop âgé déjà pour prendre part directement à la lutte, d'ailleurs affligé d'une myopie qui l'aurait rendu impropre au service, il ne pouvait qu'employer sa plume au service de la défense nationale ; ce qu'il fit par des articles dans un grand nombre de journaux. Du reste, ses gendres étaient en armes à Paris, et son beau-frère Ernest Sageret avait été tué à la tête d'une compagnie de franc-tireurs.

On voit par là que Frédéric Passy, si pacifiste qu'il fût, n'adoptait pas le point de vue des Quakers ni des Tolstoïens. Loin de là : il affirmait qu'un homme attaqué par des malandrins a le droit et même le devoir de se défendre, et, professant que la morale des nations doit être la même que celle des individus, il croyait aussi qu'un peuple injustement attaqué a le droit et le devoir de résister par la force. Malgré les objurgations de nombreux amis, je continue à penser que cette manière de voir est la bonne.

La guerre terminée de la manière malheureuse que l'on sait, les amis de la Paix commencèrent à se retrouver, bien désarmés, mais non découragés ; au contraire, leur propagande leur apparaissait plus nécessaire que jamais. Mais elle devait évidemment changer de caractère : la reconstitution d'une ligue internationale n'était pas possible pour l'instant..

On se borna donc, au début de 1872, à rétablir, sous le nom de Société française des Amis de la Paix, un petit centre d'action, destiné d'ailleurs à rayonner au-delà des frontières aussitôt que possible ; et on publia, sous le titre *Revanche ou Relèvement*, un manifeste significatif, affirmant

nettement (45 ans avant les thèses wilsoniennes !) le droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes, et préconisant l'arbitrage comme devant être substitué à la guerre comme moyen de régler les différents internationaux.

Ce dernier point mérite qu'on y insiste. Passy et ses amis n'étaient pas des pacifistes purement sentimentaux. Ils ne se bornaient pas à dénoncer les horreurs de la guerre et à vanter les bienfaits de la paix. Ils reconnaissaient qu'il y a des questions internationales qu'il faut absolument résoudre ; et probablement ils auraient admis que pour certaines d'entre elles, mieux vaudrait encore recourir à la guerre que de les laisser fermenter indéfiniment, s'il n'y avait pas d'autre moyen de les résoudre. Mais ils affirmaient que la guerre est justement le plus triste moyen de les résoudre qu'on puisse imaginer ; non pas seulement parce qu'elle est barbare et ruineuse, mais encore et surtout parce qu'il y a une chance sur deux, ou à peu près, pour que la solution qu'elle apporte soit contraire à la justice. L'arbitrage, par contre, sans être certes un procédé infaillible, présente de sérieuses garanties de solution équitable. En somme, substituer l'arbitrage à la guerre, ce serait faire sur le terrain international ce qu'on a fait partout à l'intérieur des nations en remplaçant par l'action des gendarmes et des tribunaux le recours aux armes seul pratiqué. aux âges de barbarie ; changement que nul sans doute ne regrette.

C'est pour mettre encore mieux en lumière ces principes que la Société française des Amis de la Paix devait plus tard changer de nom et devenir la Société française pour l'arbitrage entre Nations.

A partir de ce moment, la propagande pacifique absorba le meilleur des énergies de Passy. Les relations internationales ayant été reprises, il fut convié à Bruxelles, avec l'Italien Mancini, l'Allemand Bluntschli, l'Anglais Henry Richard et d'autres, pour étudier la fondation d'un Institut de Droit International, qui fut réalisé peu après. En 1878, il se rendit avec plusieurs autres au Congrès de Berlin, pour y plaider la cause des solutions équitables, avec un succès malheureusement très incomplet. La même année, à l'occasion de l'Exposition, on put enfin réunir à Paris le premier *Congrès universel de la Paix*, auquel même le Gouvernement français voulut bien donner l'estampille officielle.

Ce sont là quelques jalons ; mais ils ne donnent qu'une idée bien incomplète de l'activité infatigable déployée par Passy au service de la cause qui lui tenait tant à cœur. Il serait fastidieux d'énumérer les discours qu'il prononçait, les brochures qu'il publiait, les articles qu'il écrivait, les réunions auxquelles il prenait part, pour plaider toujours en faveur de la paix et de l'arbitrage. Il eut d'ailleurs plus tard l'occasion de porter sa propagande en plus haut lieu, c'est ce que nous verrons dans un prochain chapitre ; mais il nous faut d'abord revenir un peu en arrière.

CHAPITRE 9 Transplantation matérielle et morale.

Dès l'automne de 1869, Passy et sa famille avaient cessé d'habiter le Désert. Cette fois encore, diverses raisons avaient concouru pour amener le changement de résidence. Une invention malheureuse, celle des chenets chauffeurs, avait causé à mes parents de grosses pertes d'argent : il avait fallu liquider chevaux et voitures, réduire le personnel domestique. Dès lors l'habitation à la campagne devenait difficile, et surtout il n'était guère possible de continuer sans changement le système d'éducation très dispendieux employé jusque-là ; en particulier pour les garçons, dont j'étais l'aîné, et qui commençaient à grandir. D'autre part, la plus âgée des filles avait épousé le fils de l'inspecteur général Félix Deltour, vieil ami de mon père ; étant employé de banque à Paris, celui-ci ne pouvait pas demeurer au Désert ou dans le voisinage, et on tenait pourtant à rester près les uns des autres. On fit donc l'acquisition à Neuilly-sur-Seine d'une assez grande propriété avec plusieurs habitations ; Passy prit pour lui la principale, les jeunes époux furent installés dans une maison plus petite ; une troisième fut occupée par le frère de ma mère, Ernest Sageret, qui était resté veuf avec trois enfants. (C'est celui dont j'ai déjà dit qu'il fut tué pendant la guerre, comme capitaine de francs-tireurs).

Ce fut le commencement d'une espèce de colonie familiale qui subsiste encore aujourd'hui, et qui, à un certain moment, a compris jusqu'à huit ménages. Frédéric Passy a demeuré là jusqu'à sa mort.

De la vie qu'il y a menée après la guerre, je n'ai rien à dire de bien saillant, jusqu'au moment où il a été appelé à entrer dans la vie publique. Sauf sur un point. Il s'agit de son changement d'orientation religieuse.

J'ai dit plus haut que mes parents pratiquaient la religion catholique, sans toutefois se piquer, ni d'une dévotion particulière, ni d'une orthodoxie rigide. A vrai dire, depuis longtemps déjà, ils observaient avec inquiétude les progrès, dans les sphères officielles de l'Eglise romaine, du cléricalisme ultramondain ; et quand fut proclamé en 1870 le dogme de l'infaillibilité papale, ils commencèrent à se demander s'ils pouvaient consciencieusement rester membres de cette Eglise, et surtout lui confier l'éducation religieuse de leurs enfants.

La propagande pacifique avait mis Passy en rapport avec des représentants de diverses communautés protestantes : le pasteur libéral Martin-Paschoud, le congrégationaliste Henry Richard, plusieurs quakers éminents d'Angleterre. Sa femme, d'autre part, était très liée avec une Suissesse protestante, Mlle Auber¹. Naturellement tous deux, parfaitement d'accord, se mirent à regarder de ce côté.

Il y eut d'abord, tout de suite après la guerre, des pourparlers avec les quakers anglais. Ils n'aboutirent pas, je ne sais pas trop pourquoi, peut-être simplement parce qu'il n'y avait pas alors de communauté quaker à Paris, et qu'en conséquence on ne pouvait pas pourvoir de cette manière à l'éducation religieuse des enfants. La question fut ajournée quelque temps ; mais comme l'attitude de plus en plus réactionnaire du clergé en rendait la solution urgente, elle fut reprise ; et à l'automne de 1872, nous commençâmes à fréquenter soit le culte dirigé par le pasteur Rives à Neuilly, soit la salle Saint-André, centre parisien du protestantisme libéral. Bientôt après, mon instruction religieuse fut confiée au pasteur Athanase Coquerel, le plus illustre représentant du libéralisme. Un peu plus tard, ma deuxième sur épousait le jeune pasteur Alfred Gary, et l'évolution de la famille vers le protestantisme était achevée.

C'était, de la part de mes parents, un bel acte d'indépendance morale et de courage civique, qui n'a pas été, on le pense bien, sans leur attirer pas mal de désagréments de diverses sortes. Mais il ne faudrait pas parler de conversion : ni au sens proprement évangélique, ni dans le sens de changement radical de convictions, ni même dans celui de changement d'étiquette religieuse. F. Passy n'a jamais fait acte d'adhésion officielle au protestantisme ; non pas par hésitation, timidité ou négligence, mais parce qu'il n'a pas cru devoir le faire. Et cela, d'abord par une aversion profonde à l'égard de toute espèce d'embrigadement — aversion que nous retrouverons dans sa carrière politique. Ensuite, parce qu'aucune des formes du protestantisme qu'il a connues ne le satisfaisait pleinement. Le calvinisme, avec ses dogmes atroces de la prédestination et des peines éternelles, lui faisait horreur. L'évangélisme du Réveil le choquait aussi, par l'importance suprême attribuée à la grâce divine. (J'ai sur la conscience de l'avoir froissé après ma propre conversion par une trop brutale affirmation de mes croyances nouvelles). Le libéralisme rationaliste, vers lequel pourtant il nous a orientés, lui semblait être une philosophie plutôt qu'une religion, trop peu vivante pour devenir le centre d'une vie spirituelle sérieuse.

Quelles étaient donc ses propres croyances ? Il était spiritualiste de toute son âme, tenant par le cœur aux doctrines qui constituent la religion naturelle : l'existence de Dieu, l'immortalité, une juste rétribution future des actes accomplis ici-bas. A ces doctrines qu'il aimait, sa raison toutefois ne donnait pas une adhésion sans réserve. Il les considérait plutôt comme une hypothèse : une hypothèse plausible, vraisemblable même, consolante d'ailleurs, et surtout bienfaisante — mais non pas une certitude.

¹ Plusieurs lettres de celle-ci à ma mère ont été imprimées dans un recueil intitulé Souvenirs de Tante Claire.

« De deux choses l'une », lui ai-je entendu dire plusieurs fois : « ou bien nous sommes des créatures de hasard, et alors nous devons tirer le meilleur parti de la vie présente, pour nous et pour les autres ; ou bien il y a un Etre suprême auquel nous devons rendre compte, et alors c'est en faisant le bien que nous le servirons le mieux », — Et dans un entretien assez prolongé que j'ai pu avoir avec lui peu de jours avant sa mort, il m'a encore dit : « Dieu, s'il existe, ne me condamnera pas sans miséricorde ».

D'autre part, il éprouvait le plus grand respect, la plus grande vénération pour la vie et pour les enseignements du Christ. Enfin, son esprit gardait l'empreinte de la formation traditionnelle par l'Eglise. En somme, réserve faite de l'élément d'incertitude mentionné plus haut, on peut dire qu'il était resté catholique libéral. L'homme avec lequel il se sentait en communion spirituelle la plus étroite, était sans doute le Père Hyacinthe Loyson, auquel l'unissait une vieille amitié.

Vers la fin de sa vie, il faudrait ajouter à ce nom celui du pasteur Charles Wagner ; c'est à celui-ci qu'il a demandé de présider ses funérailles.

Il y a lieu, en tout cas, de souligner l'absolue sincérité de son attitude religieuse. Il me plaît de citer ici le témoignage que lui a rendu, dans un de ses articles de l'Eglise Libre, le regretté pasteur Maurice Hirsch, en parlant d'une lutte électorale qui eut lieu en 1881 dans le 8^e arrondissement de Paris, entre Passy et le conseiller municipal bonapartiste Marius Martin :

« C'est contre Frédéric Passy que le candidat bonapartiste lança toutes ses flèches. Dix fois, vingt fois, au cours d'une réunion, Marius Martin traita Frédéric Passy de renégat. « Vous avez renié l'Eglise qui vous a baptisé ; quel fonds voulez-vous qu'on fasse sur votre programme, sur vos engagements ? Quiconque a quitté la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, n'a plus droit à aucun crédit, à aucune confiance. Votre candidature est un défi à la France catholique. »

« Marius Martin n'alla pas au bout du rouleau sans connaître quelques interruptions qui n'étaient pas de son goût, comme l'attestaient les clameurs de colère et de rage qui sortaient de sa bouche. Frédéric Passy ne bondit pas sous l'outrage ; il resta calme et digne, et lorsque enfin il prit la parole, il traîna son adversaire sur un terrain qui ne lui était pas familier : celui des droits de la conscience.

« J'ai souvent été emballé par le verbe humain ; jamais je ne l'ai été davantage que ce soir-là. Frédéric Passy était le type parfait du gentilhomme français ; il avait l'accent, le geste du grand orateur. Ce n'était pas un candidat qui parlait ; c'était un homme, en qui palpait un cour grand et généreux, et qui eût imposé le respect à Marius Martin si les passions politiques lui avaient laissé la faculté de discerner ce qui est vrai et beau de ce qui ne l'est pas. J'ai retenu textuellement cette phrase : « Je ne ferai pas de Dieu mon agent électoral, mais puisque vous avez cru pouvoir vous permettre de dire que j'avais renié ma foi, je prend Dieu à témoin que ma vie tout entière n'a d'autre objet que de le servir dans tous les hommes, à commencer par les plus déshérités. »

CHAPITRE 10 Homme Politique

Une activité aussi infatigable, aussi passionnée que celle de F. Passy, au service d'une cause touchant constamment et de divers côtés à la politique courante, ne pouvait guère manquer de l'amener un jour ou l'autre à s'occuper directement des affaires publiques. C'est en effet ce qui arriva.

J'ai dit plus haut que mon père, pendant longtemps, ne s'était guère intéressé à la politique proprement dite, n'avait même pas pris nettement parti pour une forme quelconque de gouvernement. Mais comme il avait toujours été adversaire déclaré du régime impérial, il avait salué avec joie, le 4 septembre 1870, la chute de l'Empire et la proclamation de la République. Il reconnut bien vite que la République était, en même temps que le régime le plus rationnel théoriquement, le seul gouvernement applicable à la France d'après-guerre. Ces convictions, qu'encourageait le républicanisme plus ancien de ma mère, ne firent que se fortifier et se préciser ; d'ailleurs elles s'harmonisaient parfaitement avec

le libéralisme économique auquel il était si fermement attaché ; et la conduite peu reluisante des princes d'Orléans acheva de dissiper ce qui aurait pu lui rester d'attachement pour la famille royale qu'avaient servie quelques-uns des siens. Il fut dès lors nettement républicain ; républicain libéral et modéré, à tendances fédéralistes.

Avec ça, il n'était guère attiré par la politique ; encore moins par l'administration. Il avait refusé, en 1871, le poste de préfet de la Marne qu'on lui offrait ; et si, la même année à Nantes et en 1873 à Marseille, il avait consenti à être porté candidat à la députation, ç'avait été uniquement pour ne pas laisser sans porte-drapeau certaines idées auxquelles il tenait. Mais les circonstances devaient bientôt l'amener, presque l'obliger, à poser des candidatures plus sérieuses.

C'est au Conseil Général de Seine-et-Oise qu'il se présenta d'abord. C'était en 1874. Passy, dont la situation de fortune avait été de nouveau réduite par la guerre et ses conséquences, songeait à vendre sa propriété du Désert comme il avait vendu celle d'Ezy. Il en parlait à un conseiller général du département. Celui-ci l'interrompit : « Mais, par cette propriété, vous êtes éligible dans le canton de Saint-Germain-en-Laye ! Nous sommes à la recherche d'un bon candidat républicain. Faites-vous donc élire ».

Passy résista d'abord ; on lui démontra que sa candidature avait le plus de chances d'enlever ce siège à la réaction alors très menaçante. Il céda et fut élu. Il ne cessa pas d'être réélu pendant 24 ans, presque sans opposition ; et lorsqu'en 1898 il crut devoir prendre sa retraite, il fut escorté par les regrets unanimes de ses collègues et de ses électeurs. Une rue de Saint-Germain porte son nom.

Sept ans plus tard, en 1881, nous vîmes un beau jour arriver à Neuilly des membres du Comité républicain du 8^e arrondissement de Paris (présidé par M. Hippolyte Carnot, père du futur président de la République), lesquels venaient offrir à Passy la candidature à la députation dans leur circonscription. Mon père était précisément à Saint-Germain, où il présidait une distribution de prix. Je fus dépêché pour le prévenir que ces messieurs l'attendaient à 8 heures du soir. Il fut exact au rendez-vous, et là on l'assura que son nom paraissait le seul qui pût avoir quelque chance de succès. Il accepta. Il faut dire qu'à cette époque, cette élection était devenue l'une des plus grandes préoccupations de tous les républicains. Seul dans tout Paris, le 8^e arrondissement, peuplé par des riches bourgeois, par des gros commerçants et par leurs valets, avait encore une représentation réactionnaire. Il s'agissait de « nettoyer Paris ». La lutte fut vive contre le candidat bonapartiste Marius Martin, dont il a déjà été question : des électeurs revinrent même de l'étranger mettre leur bulletin dans l'urne. Enfin, Passy l'emporta au deuxième tour. Il fut réélu en 1885, cette fois au scrutin de liste, où il réunit près de 300.000 suffrages. Il fut battu quatre ans après, en 1889, à la suite du boulangisme, et ne rentra plus au Parlement.

Avant d'être député, en 1877, il avait été élu membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). En 1880, il avait été décoré à l'improviste, à la distribution des prix de l'Association philotechnique, par le ministre Jules Ferry, qu'il avait pourtant combattu en se prononçant au Conseil Général contre le fameux article 7, et qu'il devait combattre encore à propos de sa politique coloniale. Et, en 1881, il avait été élu président de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. Le discours qu'il prononça en cette qualité à Rouen deux ans plus tard, sur l'histoire de l'économie politique en France, est un des morceaux auxquels il a attaché le plus d'importance.

Pour le dire en passant, l'opposition que Passy faisait à l'article 7 — opposition qui l'a fait traiter de clérical, mais qui résultait simplement de son libéralisme poussé jusqu'au scrupule — cette opposition l'empêcha d'être candidat du centre gauche du Sénat à une place de sénateur inamovible, qui, sans cela, lui aurait été assurée.

A la Chambre des députés, Passy a conquis rapidement l'estime de ses collègues et une situation éminemment honorable, tout en n'étant pas de premier plan. Il est intervenu dans beaucoup de discussions et a prononcé un grand nombre de discours, dont les plus importants ont été tirés à part. Il est toujours resté absolument indépendant à l'égard des partis, refusant de s'inscrire à aucun

groupe, et votant, suivant ses convictions, avec la gauche, le centre ou la droite, l'extrême-gauche même ou l'extrême-droite ; se faisant traiter tantôt de clérical et tantôt de révolutionnaire, mais arrivant en somme à se faire respecter dans tous les partis.

Il lui est d'ailleurs arrivé plus d'une fois d'être scandalisé par les murs parlementaires, et il s'est exprimé avec quelque sévérité à cet égard. Je cite un passage de ses Notes :

« Au cours de ma propagande économique et politique, j'ai eu affaire à bien des auditoires, et j'ai parlé dans bien des circonstances différentes. Le plus difficile de tous ces auditoires a peut-être été la Chambre des députés. C'est là, bien que je n'aie eu, en général, qu'à me louer de mes collègues, que j'ai rencontré le plus de parti-pris. Un fait entre autres en donnera une idée.

« Lorsque fut engagée la campagne betteravière ou sucrière (qui devait conduire la France à payer son sucre deux ou trois fois plus cher que l'Angleterre et à servir des millions à quelques dizaines de gros fabricants), j'avais averti mes collègues les plus distingués, M. Ribot en particulier, du péril de la pente sur laquelle ils s'engageaient, et j'avais prononcé un premier discours qui avait paru produire quelque impression. En ayant prononcé un deuxième (que je croyais de nature à fortifier cette première impression), je fus averti, en retournant à mon banc, que certain groupe de représentants du Nord et de l'Est avait affecté de faire du bruit pour couvrir ma voix. Le lendemain, comme j'arrivais quelques moments avant l'ouverture de la séance, l'un de ces députés m'exprima le plus gracieusement du monde le désir de connaître ce que j'avais pu écrire sur le sujet en discussion.

- « Vous êtes bien aimable aujourd'hui, mon cher collègue, lui dis-je aussitôt. Mais on m'assure qu'hier vous aviez moins envie de vous instruire, car vous ne m'écoutez guère et vous empêchiez les autres d'écouter ».

- C'est vrai, me répondit-il. On sait que vous êtes un honnête homme, et que vous ne parlez que de ce que vous savez. Vous auriez pu nous faire changer d'opinion, et nous ne voulions pas en changer. Nous avons fait du bruit exprès pour que l'on ne vous entende pas.

- « Voilà comment ces Messieurs comprennent la recherche de la vérité et la liberté de la tribune », repris-je alors, en m'adressant à quelques collègues, parmi lesquels mon ami M. Lalande, qui se trouvaient groupés autour de nous ».

Le plus clair de l'activité parlementaire de Passy fut naturellement dépensé au service de la Paix, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. En dehors de cette question primordiale, il est intervenu surtout dans les questions économiques, et en particulier pour défendre le libre-échange ; mais il a pris part aussi à un grand nombre d'autres discussions. On a remarqué de lui un discours en faveur de la crémation, un autre contre le projet portant expulsion des membres d'anciennes familles royales ; et surtout une sorte de joute oratoire avec le comte de Mun, au sujet des syndicats professionnels ; joute dans laquelle les deux adversaires, dignes l'un de l'autre, rivalisèrent de talent comme de hauteur de vues. Pour moi, je considère que son chef-d'œuvre parlementaire a été le discours sur les expéditions coloniales, prononcé le 22 décembre 1885. Il mérite que nous nous y arrêtions un instant.

La plupart des pacifistes, les socialistes exceptés, si zélés qu'ils soient pour la paix entre peuples civilisés et le respect dû à l'indépendance des nations même de deuxième ou de troisième importance, changent volontiers d'attitude dès qu'il s'agit des peuplades sauvages et des races dites inférieures (conceptions d'ailleurs éminemment vagues). Des pacifistes anglais ont justifié la conquête de l'Inde, voire celle des républiques sud-africaines ; des pacifistes américains ont trouvé naturel de forcer les Séminoles à émigrer de la Floride dans l'Oklahoma ; des pacifistes italiens ont approuvé l'expédition de la Tripolitaine, vu que « la Turquie n'est pas un état civilisé » ; et, naturellement, des pacifistes français ont applaudi aux expéditions du Tonkin, de Madagascar et du Maroc. Frédéric Passy n'a pas connu ces inconséquences. Il admettait qu'une sorte de tribunal européen ou mondial (la Société des Nations avant la lettre!) pût intervenir auprès d'une puissance barbare pour exiger d'elle

l'abandon de quelque pratique moralement inadmissible, l'esclavage par exemple ; mais à condition que l'intervention soit faite sans motif intéressé et sans atteinte à l'indépendance du peuple en question. Il n'hésitait pas à flétrir énergiquement l'espèce de mise en coupe réglée du monde par les peuples de race blanche, et à démasquer les misérables calculs que recouvrent les grands mots de protection de nos nationaux, d'honneur du drapeau, de progrès de la civilisation, de tutelle des peuples enfants, prodigués jusqu'à la nausée par la presse aux gages du Capitalisme.

Aussi, quand le ministre Jules Ferry entreprit sa campagne en faveur d'une politique coloniale de vaste envergure, qui lui a valu la reconnaissance intéressée des brasseurs d'affaires et les applaudissements de la bourgeoisie imbécile, Passy se dressa de toute sa force contre lui.

Les partis politiques, à cette époque, étaient divisés tout autrement qu'aujourd'hui. La politique coloniale du gouvernement était soutenue par le centre et par la plus grande partie de la gauche ; seuls les radicaux extrêmes lui étaient opposés (il n'y avait pas alors de groupe socialiste distinct), et avec eux la plus grande partie de la droite, peut-être surtout par hostilité systématique contre un gouvernement républicain ; toutefois, quelques droitiers étaient ministériels, entr'autres Mgr Freppel, évêque d'Angers. Passy put donc dire en souriant qu'il avait à supporter la double excommunication de l'évêque catholique et du radical Paul Bert. Il prononça à cette occasion un discours dont la fin a été souvent citée ; je crois bien faire de la reproduire encore une fois, d'après le *Journal Officiel* du 23 décembre 1885 :

... Comment ! voilà des peuples que vous voulez bien ne plus appeler des races inférieures, — il n'y a pas longtemps qu'on a consenti à ne plus les appeler ainsi, — mais que vous appelez au moins des tard-venus de la civilisation, des cadets dont d'autres sont les aînés et auxquels ces aînés doivent tendre la main pour leur apporter la richesse et la science. Et ces dons du travail et de la paix, c'est le fer à la main que vous les présentez, que vous les imposez ! C'est dans la flamme et le sang que vous faites éclater à leurs yeux votre supériorité ! Et alors que vous protestez si hautement et si énergiquement, au nom de votre cour de Français et d'Alsacien, contre les crimes et les fautes de la conquête en Europe ; alors que vous ne reconnaissez en Europe à aucune puissance le droit d'enlever à une autre un seul lambeau de son territoire, c'est-à-dire de sa chair nationale... (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à droite), vous prétendez non seulement avoir le droit mais le devoir, de dominer, d'asservir, d'exploiter d'autres peuples, qui sont peut-être moins avancés que nous dans la civilisation, mais qui n'en ont pas moins leur personnalité, leur nationalité comme nous, et n'en sont pas moins attachés à leur indépendance et à celle de leur sol natal.

« Ils sont pauvres, dites-vous, et ils sont faibles. Il y a des régions sauvages, en effet, misérables, ignorantes, où l'homme vit encore caché dans des tanières, comme un demi-animal (ou comme les paysans nos pères du bon vieux temps et du grand siècle, Monseigneur), mais où, tout sauvage et barbare qu'il soit, il ne tient pas moins à sa patrie que nous à la notre ; où comme nous, — peut-être plus que nous, car il n'a que cela, — il est jaloux de sa liberté.

« Il y a, Messieurs les gouvernants, des lambeaux de territoire qui, à vos yeux, ne sont rien, car ils sont sans valeur vénale sur votre marché ; dont vous disposez à votre gré dans vos cabinets et dans vos chancelleries ; que vous déchirez comme les chiffons de papier sur lesquels vous inscrivez vos traités et vos ordres ; que vous vous appropriez en vous les faisant céder par d'autres qui n'y ont pas plus de droits que vous, ou que vous faites envahir par vos soldats comme des choses mortes et insensibles. Et ces territoires, c'est la vie même, c'est le corps et le sang de ces pauvres gens, c'est leur Alsace à eux, c'est leur Lorraine à eux. Pour eux, et devant l'humanité comme devant Dieu, elle vaut les nôtres. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à droite).

« Messieurs, je crois que les grands peuples, en même temps qu'ils sont jaloux de leur indépendance et de leur dignité, doivent être respectueux de l'indépendance et de la dignité des autres. Je crois que les grands peuples, ceux qui ont le bonheur de posséder des capitaux et des lumières, ceux qui ont dans les mains tous les moyens de dompter la nature, de la fertiliser, d'en faire

jaillir les trésors qu'elle recèle, au lieu de s'emparer des terres neuves par la force, ont à leur disposition des façons bien autrement économiques et bien autrement sûres de se procurer les avantages que leur promettent ces terres nouvelles : c'est de gagner à eux par leurs richesses, par leurs lumières, par l'afflux de leurs capitaux, par leur exemple, par les entreprises qu'ils fondent, ceux qui occupent ces pays ; c'est de se faire ouvrir, en le fécondant, ce monde qui les attend ; c'est d'y faire disparaître à la fois et la stérilité du sol et la barbarie des âmes. (Applaudissements à gauche et à droite).

« Messieurs, je mets ces dernières paroles sous le patronage d'un homme que la France s'honore de compter parmi ses plus illustres enfants, ses maîtres les plus éminents et ses patriotes les plus éprouvés ; c'est Michelet. (Très bien ! très bien ! à gauche).

« Après nous avoir rappelé la façon dont les Espagnols, qui, pour le dire en passant, ont été perdus par l'Amérique et ruinés par leurs colonies, se sont conduits en Amérique ; après avoir montré ces hommes que l'avidité de l'or a appauvris, que les mines du Nouveau-Monde ont empêchés d'exploiter leur sol, qui sont arrivés à perdre les métiers et l'agriculture de l'Espagne pour aller chercher au loin des trésors tachés de sang qui leur ont coulé des mains ; après nous les avoir montrés réduisant en douze années, d'après Colomb lui-même, la population indienne des six septièmes, et en vingt-cinq années, d'après Herrera, d'un million à douze ou quinze mille, Michelet nous dit :

« Lorsqu'on étudie les récits des historiens, lorsqu'on voit les peuples civilisés faire leur trouée par la force à travers les parties barbares du globe, lorsqu'on voit les Pizarre, les Cortès et leurs émules créer ces empires lointains qui ont immortalisé leur nom, mais qui ont immortalisé aussi le renom de leur cruauté (Très bien ! très bien ! à gauche), on éprouve deux sentiments. Le premier, c'est celui de l'admiration pour l'audace, l'énergie, le talent et l'obstination dont l'homme est capable pour maîtriser les éléments, franchir les mers et dominer la planète ; l'on admire la puissance de la nature humaine, même dans ces œuvres que l'on ne peut s'empêcher de détester. Et le second sentiment, c'est celui de l'étonnement en face de la maladresse avec laquelle ces qualités sont employées ; c'est de voir l'homme si inhabile en tout ce qui touche l'homme, venant, navigateur ou explorateur, en ennemi au lieu de venir en auxiliaire ; brisant les jeunes peuples qui eussent été, chacun dans son petit monde, l'instrument spécial ; et incapable de comprendre que les populations indigènes, faites à leur sol, acclimatées, adaptées comme les races d'animaux aux terrains qu'elles occupent, sont les instruments naturels, — providentiels, Monseigneur l'évêque d'Angers, — qui avaient été destinés à féconder et à faire valoir ce sol, et qui n'attendent, comme tous les instruments, que l'impulsion d'une main intelligente pour donner ce qu'ils peuvent donner.

« Ces instruments, ces instruments vivants et sacrés, l'homme, comme un maladroit, comme un prodigue qui foule aux pieds les richesses qui lui ont été départies, croit pouvoir les anéantir sans crime et sans dommage. Et à leur place il importe ici l'esclavage des nègres... (Applaudissements à gauche et à droite) ...et, à la suite, toutes les calamités, toutes les misères et toutes les infamies qui ont déshonoré et ensanglanté jusqu'à nos jours la libre république des Etats-Unis elle-même. Ailleurs il fait de ces terres, qu'il n'aurait tenu qu'à lui de fertiliser, des déserts arides et ensanglantés. Et au lieu d'être un ami et un initiateur, au lieu de faire bénir le nom des peuples avancés et de justifier par ses œuvres le droit d'aïnesse dont il s'enorgueillit, il sème sous ses pas la crainte, la misère, la stérilité ; il rencontre la guerre et la maladie ; et il recueille la malédiction par-dessus le marché. J'ose concevoir pour la France un autre idéal. (Applaudissements prolongés à gauche et à droite.) »

Ceux qui auront lu ce plaidoyer ne s'étonneront pas que je sois devenu à mon tour un adversaire intransigeant du brigandage colonial.

CHAPITRE 11 Pour la Paix

Comme je l'ai dit, et comme il était naturel, Passy consacra la plus grande partie de son activité parlementaire à la cause de la paix. Il ne peut pas être question de raconter ici, même les étapes principales de cette activité : ceux que la question intéresse spécialement peuvent en trouver

l'énumération dans le volume déjà mentionné comme ayant le même titre que ce chapitre. Je me bornerai à noter quelques points, en insistant surtout sur ce qui a un intérêt anecdotique. Il ne s'agit pas seulement de la période pendant laquelle Passy a été député, mais aussi de celle qui a suivi.

Estimant que les traités d'arbitrage sont une des plus solides garanties de paix et de paix juste, Passy s'est appliqué avec une persévérance inlassable à en faire conclure.

Ses efforts furent d'abord reçus avec défiance, peut-être avec mépris ; mais l'idée fit son chemin. C'est ainsi qu'il était parvenu, en 1889, à réunir une cinquantaine de signatures de députés pour une proposition de traité d'arbitrage avec les Etats-Unis. Ajournée par la fin de la législature, la proposition fut reprise par Barodet, et votée à l'unanimité en 1895. Treize ans plus tard, en 1908, Passy pouvait rappeler avec une légitime fierté, qu'il y avait dans le monde une soixantaine de traités d'arbitrage obligatoire.

Naturellement, il intervenait énergiquement chaque fois qu'apparaissait à l'horizon un de ces nuages qui sont souvent les avant-coureurs des guerres. En 1886, il contribua à empêcher une guerre entre la Grèce et la Turquie, qui malheureusement éclata tout de même quelques années plus tard.

En 1889, les relations entre la France et l'Italie furent un moment assez sérieusement altérées ; et un voyage du roi d'Italie à Berlin fit craindre que les choses ne tournent mal. Passy et ses amis firent ce qu'ils pouvaient pour écarter les causes de conflits. Ils n'étaient pas sans inquiétudes ; mais celles-ci furent dissipées par un de ces mouvements comme il s'en produit parfois dans le peuple. C'était aux premiers jours de l'Exposition universelle. Au moment où il s'y attendait le moins, Passy commença à recevoir, chez lui et à la Chambre, des séries de télégrammes venant de tous les coins de l'Italie, envoyés par des sociétés de la paix, des syndicats ouvriers, des groupements socialistes. Ils tenaient tous à peu près le même langage : « Ne vous troublez pas, disaient-ils, en voyant notre roi aller à Berlin. Ce n'est qu'une visite de politesse. Nos cours sont avec vous à la fête du travail ; nous voulons la paix, et nous saurons l'imposer ».

Cette manifestation fit une assez grande impression à la Chambre. — « Ah ça ! Passy, qu'est-ce que c'est donc que tout ça ? » demandait M. A. Ribot, en voyant un huissier lui apporter un nouveau paquet de ces dépêches.

« Ce sont des télégrammes qui m'arrivent des Sociétés de la Paix et de leurs ramifications disséminées dans tous les coins de l'Italie.

— Vous leur avez donc envoyé des circulaires ?

— En aucune façon. C'est absolument spontané.

— Alors c'est sérieux, ce mouvement des peuples en faveur de la Paix ?

— Mais oui, mon ami, très sérieux. Les hommes politiques ne s'en sont pas encore suffisamment aperçus »...

C'est à propos de cette affaire que Passy dut faire, une fois de plus, l'expérience de certaines mœurs journalistiques. Voici l'anecdote, telle qu'il la raconte dans *Pour la Paix*:

« Le journal *Le Matin*, celui d'alors, avec lequel je n'avais eu, d'ailleurs, que des relations très passagères, avait accueilli, quelques jours auparavant, une lettre de moi sur la question de l'arbitrage, et m'avait à moitié autorisé à lui donner quelque autre communication. Je crus bon, en sortant de la Chambre des députés, d'aller lui porter quelques télégrammes choisis parmi les plus intéressants de ceux de mes correspondants italiens. Aucun ne fut publié. Mais le lendemain, par trois fois, un de ses reporters, dont je n'ai point oublié le nom, se présentait chez moi, et la troisième fois seulement me rencontrait.

— Qu'y a-t-il donc de si important, Monsieur ? lui dis-je.

— C'est pour être renseigné sur ces télégrammes que vous recevez d'Italie.

— Vraiment, il n'y a que cela ! Mais j'ai pris la peine de vous en porter moi-même la primeur ; vous n'en avez rien fait, et vous venez trois fois à Neuilly !

— Ah ! Monsieur, c'est que ce n'est pas la même chose. Quand c'est vous qui donnez un document au journal, cela n'intéresse personne dans la rédaction ; mais quand c'est moi qui l'apporte, on me le paye !

« C'est trop souvent ainsi, hélas ! et par des considérations de ce genre, que se règle le plus ou moins d'exactitude ou d'abondance des renseignements d'où dépend la tranquillité du monde ».

Les événements les plus importants, au point de vue pacifique, de la période dont il s'agit, ont été la réorganisation régulière des Congrès internationaux et la fondation de l'Union interparlementaire de l'Arbitrage et de la Paix.

Le dernier Congrès international de la Paix s'était réuni en 1879 ; Passy n'y avait pris qu'une part très secondaire, ayant été, peu de temps auparavant, victime d'un accident peu grave, mais qui l'avait beaucoup ébranlé momentanément.

En 1889 seulement il fut possible d'en réunir un autre, à l'occasion de l'Exposition universelle. Il fut organisé par Passy, Lemonnier et Hodgson Pratt, et solennellement ouvert dans un des bâtiments de l'Exposition. Les douze séances de travail se tinrent dans la grande salle de la mairie du 6^e arrondissement de Paris, place Saint-Sulpice.

A partir de ce moment, les Congrès internationaux se succédèrent régulièrement ; en 1890, à Londres ; en 1891, à Rome ; en 1892, à Berne, et ainsi de suite. Passy les suivit tous ou à peu près, ainsi que les Congrès nationaux français, qui, eux aussi, se tenaient périodiquement.

C'est dans un de ces Congrès qu'a été posée la question des réfractaires par conscience, pour la première fois en France, sauf erreur (réserve faite des Anabaptistes exemptés par le Comité de Salut Public en 1792). C'était en 1903. Le conscrit baptiste Goutaudier et quelques autres s'étaient fait mettre en prison pour refus de porter les armes. Wilfred Monod prit leur cause en main, et présenta au Congrès de Rouen un projet de résolution tendant à employer les réfractaires par conscience à des services non armés, en France ou aux colonies, dans des conditions offrant toutes garanties contre des exemptions abusives. La proposition fut reprise l'année suivante, soutenue avec une grande chaleur de conviction par Paul Allégret, et appuyée par Madame Séverine et F. Passy. Celui-ci n'approuvait pourtant pas les réfractaires, qu'il considérait victimes d'un scrupule puéril. Mais il respectait leur sincérité, et pensait que l'Etat serait mieux inspiré de les employer à des travaux utiles, que de les fourrer en prison où il doit les nourrir à ne rien faire. — La proposition fut du reste rejetée, grâce à l'intolérance de quelques jacobins infidèles à la grande tradition républicaine, au premier rang desquels se place M. G.-A. Hubbard.

L'Union interparlementaire, elle aussi, a été fondée en 1889 ; après avoir été projetée depuis longtemps par quelques pionniers du mouvement, notamment par Henry Richard. Il s'agissait de profiter des Congrès internationaux pour réunir les membres pacifistes des différents Parlements européens, en vue d'examiner les questions de désarmement, d'arbitrage et de paix ; non plus, comme dans les Congrès, au point de vue de l'agitation et de la propagande, mais au point de vue des réalisations immédiatement pratiques. D'accord avec R. Cremer, successeur d'Henry Richard comme secrétaire de la Ligue anglaise, Passy envoya un appel aux Parlements de toutes les nations. Douze répondirent à l'appel ; la réunion eut lieu, les statuts de l'Union furent arrêtés, et les membres furent reçus en grande pompe par le Président de la République. L'Union a continué à se réunir chaque année en même temps que les Congrès ; en font partie les anciens membres des Parlements aussi bien que ceux en exercice.

Passy a continué à suivre les Congrès et les séances de l'Union, longtemps après avoir cessé de faire partie de la Chambre des Députés. Trop âgé pour entreprendre seul des voyages lointains, il se faisait accompagner dans ces pèlerinages par l'une ou l'autre de ses petites-filles.

Le dernier Congrès auquel il assista fut celui de Berlin en 1910.

Au nombre des activités pacifiques de Frédéric Passy, il convient encore de mentionner trois lettres écrites à des têtes couronnées, pour les supplier d'éviter à leurs peuples et au monde les horreurs de la guerre.

La première était adressée à la Reine d'Angleterre, à la veille de la guerre du Transvaal. Passy la suppliait, puisqu'elle ne pouvait pas ou ne croyait pas pouvoir constitutionnellement refuser de contresigner les décisions de ses ministres, d'abdiquer, et d'aller dans la retraite pleurer ses dernières larmes sur le mal qu'elle était impuissante à empêcher.

La seconde était adressée aux empereurs de Russie et du Japon, leur demandant de recourir aux bons offices de la France et de l'Angleterre pour résoudre le conflit qui allait les mettre aux prises.

La troisième, datée de mars 1909, était adressée à l'empereur d'Autriche ; elle a été publiée par le Journal des Débats.

Ces diverses interventions n'ont pas eu grand succès, et les sceptiques ont eu beau jeu à railler l'optimisme obstiné d'hommes comme Passy : certains journaux, le Temps en tête, ne s'en sont pas fait faute. Qui osera dire pourtant, que cette propagande inlassable, frappant et pénétrant peu à peu l'opinion, n'a pas contribué dans une large mesure à hâter l'avènement de cette ère de justice et de paix après laquelle nous soupirons ?

Il y a d'ailleurs au moins un cas, où l'intervention des amis de la Paix paraît bien avoir produit un effet décisif et définitif. Il s'agit du conflit qui, à propos d'une question de frontières, mettait aux prises depuis longtemps la République Argentine et le Chili, et qui, en 1898, avait amené ces états à deux doigts de la guerre. Les appels adressés aux deux gouvernements par les délégations des Sociétés de la Paix, venant à l'appui de la noble propagande faite par l'évêque de Buenos Aires, purent faire triompher la voix de la raison : les deux parties consentirent à accepter l'arbitrage du roi d'Angleterre, et la guerre fut évitée. On sait qu'à la suite de ce règlement de leurs frontières, et pour bien en marquer le caractère définitif, les deux Gouvernements ont réduit leurs armements, et avec le bronze des canons brisés, fait dresser au sommet des Andes une statue colossale du Christ ; donnant par là un exemple qui sera bien suivi un jour ou l'autre par tous les peuples.

J'ai à peine besoin de rappeler que l'activité pacifiste de Frédéric Passy lui a valu, en 1901, l'attribution du premier prix Nobel pour la paix, de moitié avec Henri Dunant.

CHAPITRE 12 Dernières années

J'ai dit précédemment que les époux Passy avaient eu une nombreuse progéniture. Ayant le sens des affections familiales extrêmement développé, ils ont toujours fait de grands sacrifices pour garder leurs enfants autour d'eux : la plupart ont été, à leur mariage, établis dans des maisons voisines de celle des parents, ou bien ils y sont revenus un peu plus tard, soit pour un temps plus ou moins long, soit définitivement. La colonie familiale de Neuilly groupait presque toujours cinq, six ou sept ménages, au milieu desquels le vieux Frédéric, en véritable patriarche, jouissait d'une autorité purement morale, mais absolument incontestée.

Il serait superflu d'insister sur tout ce que cette vie de famille élargie entraîne avec elle de douceur et de touchante fraternité. Ce n'est pas non plus le lieu d'examiner si elle ne comporte pas, en revanche, certains inconvénients, si elle ne tend pas à rétrécir quelque peu l'horizon moral et à favoriser un certain égoïsme collectif. Ce qu'il y a par contre lieu de relever ici, c'est que les deuils et les chagrins de toute sorte auxquels personne n'échappe dans notre pauvre humanité, doivent être doublement douloureux pour les chefs d'une communauté de ce genre, parvenus à un âge avancé.

Frédéric Passy et sa femme ont eu leur large part de ces misères : leur vieillesse en a souvent été assombrie, et le patriarche a pu s'écrier tristement, « Nous sommes comme les vieux arbres, qui doivent être dépouillés avant de tomber eux-mêmes ». -

Les dernières années du 19^e siècle ont été sous ce rapport particulièrement dures pour Passy. En 1893 sa plus jeune fille, Jeanne, mourait à Pau de la tuberculose, laissant un enfant en bas âge. Peu de temps après, son plus jeune fils, Jean, était pris de la même maladie, peut-être contractée auprès du lit de sa sur ; et après un long martyre, il succombait à son tour au printemps de 1898. A l'automne de la même année, un autre fils, Jacques, était emporté à l'improviste par la fièvre typhoïde.

En 1899 est survenue une épreuve d'un autre genre. Passy avait toujours été extrêmement myope, et sa myopie s'était compliquée de diverses maladies des yeux qui avaient fini par devenir une gêne insupportable et même un danger. On lui fit espérer que par une opération, il pourrait recouvrer un usage tolérable de l'il droit. L'opération fut faite, parut d'abord réussir ; mais par suite d'infection, une ophtalmie purulente se déclara, mettant même en danger la vie du vieillard. Il se rétablit pourtant, mais l'œil droit était perdu pour la vie. L'œil gauche survécut, mais presque éteint ; lui permettant encore de se conduire à peu près, mais non pas de lire ou de faire aucun travail tant soit peu minutieux. Pour un homme aussi actif, et dont l'activité était tellement concentrée dans son cabinet de travail, ce dut être un coup terrible.

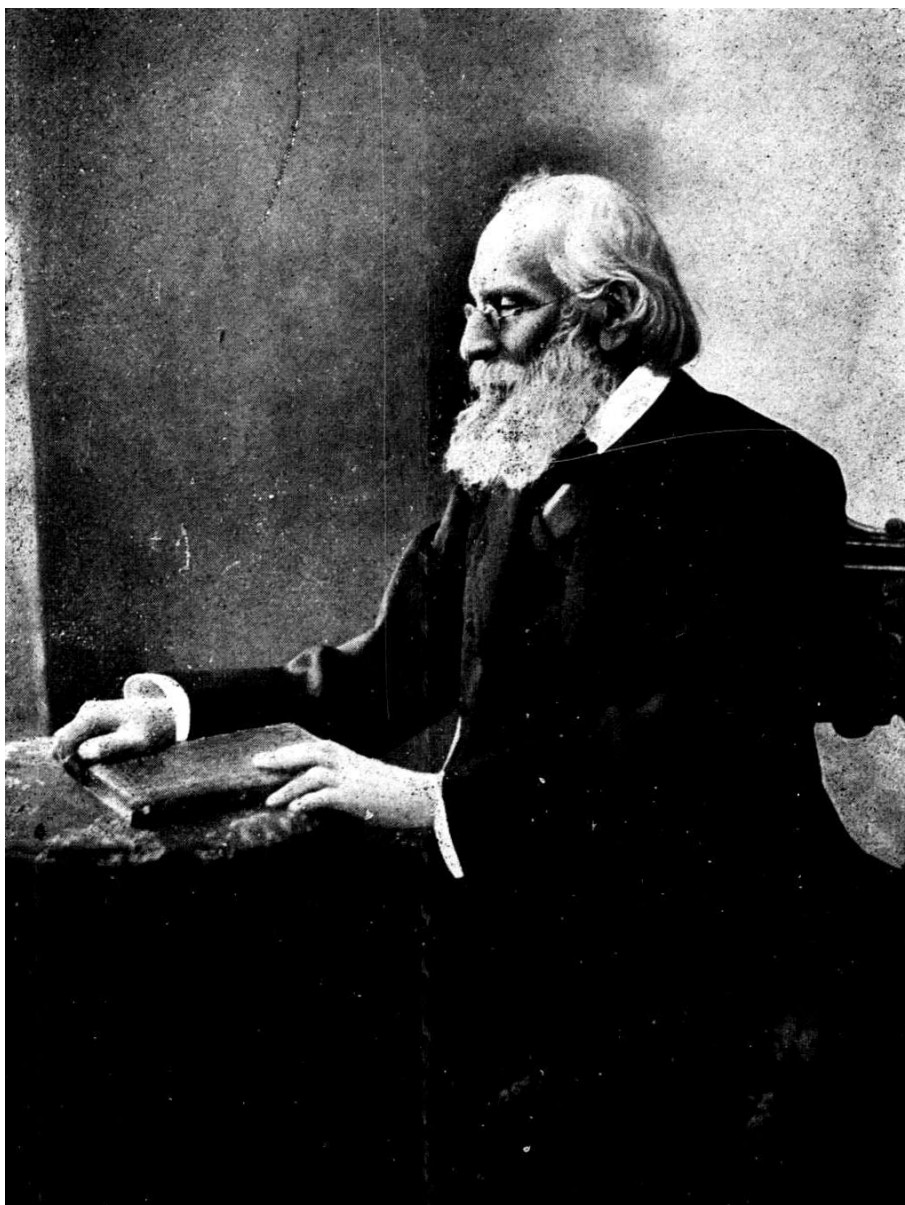
Enfin, en 1900, après 52 ans de mariage, sa Blanche, la compagne dévouée de sa vie et de son travail, était enlevée subitement par une embolie, à l'âge de 73 ans.

Bien que brisé par la douleur, Passy ne faiblit pas. Il continua à travailler, autant que le permettaient l'état de sa vue et l'affaiblissement graduel de ses forces. Comme on l'a vu, il enseigna jusqu'en 1903 ; il prit part à des Congrès jusqu'en 1910 ; il fit des conférences jusqu'en 1911. Ne pouvant plus écrire lui-même — si ce n'est un petit peu avec une machine — il dictait, secondé par une secrétaire intelligente et dévouée, Mlle Amelot. Pendant les premières années de ce siècle, il a donné de nombreux articles, notamment à l'excellente revue *la Paix par le Droit*, et publié plusieurs ouvrages.

Je remarque à ce propos que les grandes revues autres que les revues économiques, et les journaux quotidiens (sauf pendant quelque temps le *Siècle*) lui sont presque toujours demeurés fermés. Le Temps, en particulier, auquel, en souvenir du résultat de 1867, il persistait avec une obstination naïve à fournir des notes, des renseignements inédits, des documents intéressants, le Temps ne lui faisait pas l'honneur d'un signe d'attention, si ce n'est de temps en temps pour blaguer spirituellement « les illusions décevantes des utopistes, successeurs de l'honnête Abbé de Saint-Pierre ». Il en a parfois été très affecté. — Il aurait certainement trouvé un meilleur accueil dans la presse socialiste. Une fois il m'a demandé d'envoyer un article de lui à Jaurès pour l'Humanité ; je l'ai fait, l'article a paru aussitôt en tête du journal. Mais il aurait cru indiscret de s'imposer dans un milieu où on pouvait à bon droit le tenir pour un adversaire.

C'est aussi pendant cette période que, pour éviter toute contestation entre ses héritiers, Passy a fait un partage anticipé de ses biens qui lui a coûté énormément de peine et de souci.

Entre temps, il se délassait parfois en faisant des vers, dont une partie ont été publiés dans le recueil intitulé *Feuilles éparses*. Je transcris ici une poésie qu'il a composée à l'occasion de son 80^e anniversaire.



Frédéric Passy à 80 ans

QUATRE-VINGTS ANS.

20 mai 1902. Oui, j'ai quatre-vingts ans ; et pourtant j'aime encore
Tout ce qu'aux beaux lointains de mes vingt ans j'aimais.

J'aime la clarté douce et pure de l'aurore,
La sereine splendeur dont le couchant se dore,
Le tumulte des flots, le calme des forêts,
Et près des noirs sapins les neiges des sommets.

J'aime tout ce qui sert, ce qui charme ou décore ;
La science à la vie arrachant ses secrets,
Les marbres immortels, le chant qui s'évapore,
La bonté pitoyable au malheur qui l'implore, Et la grâce doublant la valeur des bienfaits...

J'aime la belle prose et la rime sonore,
L'éloquence importune aux pouvoirs inquiets,
Du vice et de l'erreur poursuivant le procès,
Et, dans les cours ardents qu'un beau zèle dévore,
La foi que les revers ne rebutent jamais.

J'aime les jeunes fronts qu'une rougeur colore,
Sur qui de leurs aînés descendent les souhaits ;
Et j'aime les vieux fronts inclinés sous le faix
De leur noble passé que le présent honore.

J'aime les grands espoirs et les vastes projets,
Les modestes efforts et les humbles succès.
J'aime tous les progrès que notre âge élabore.
Je hais l'obscurité complice des forfaits, L'intolérance impie et ses lâches excès ;
J'aime la liberté, la justice et la paix.

Oui, j'ai quatre-vingts ans, et le temps, qui m'emporte,
Sur mes yeux presque éteints fait descendre la nuit.
Mon foyer est en proie au deuil qui me poursuit.
Toute flamme en mon sein cependant n'est pas morte.
Je suis debout encore, et je veux, sans fléchir,
Jusqu'au dernier instant, penser, sentir, agir.
Je veux goûter les biens que me laisse ou m'apporte
Mon court reste de jours, et par le souvenir :
Ressusciter en moi, douce et triste cohorte,
Tous ceux qu'avant le temps je me suis vu ravir :
Vous, petits pour lesquels à peine ouvrit sa porte
La vie, en vos berceaux si prompte à vous trahir,
Pauvres fleurs échappant à la main qui les porte,
Qu'un matin voit éclore, un matin voit flétrir ;
Et vous, grands, qu'attendait un si bel avenir,
Fruits exquis: que l'été commençait à mûrir,
Cortège dont chacun nous enviait l'escorte,

Honneur de nos vieux ans qu'il devait rajeunir :
Jeanne, Jean, Jaque ; et toi, si meurtrie et si forte,
Vaillance que jamais tâche ne vit faiblir,
Sagesse que jamais erreur ne fit faillir,
Amour, bonté, raison, vertu qui réconforte,

Sainte incarnation du devoir à remplir,
O ma femme, ô ma scur, ô ma fille, ô ma mère,
Mon tout, âme à la fois indulgente et sévère,
Mon inspiration, mon soutien, ma lumière !

Oui, j'ai quatre-vingts ans ; on le conteste en vain.
Notre marche, il est vrai, se poursuit dans le doute ;
Mon il n'aperçoit pas le terme de ma route ;
Mais ce terme est marqué ; je l'atteindrai demain.
Demain je franchirai la passe qu'on redoute,
Et dans l'éternité j'entrerai sans retour.

Qu'y vais-je rencontrer : crainte, joie ou souffrance,
Châtiment de mes torts, pardon ou récompense ?
Le néant m'attend-il, ou, changeant de séjour,
Vais-je aller saluer l'aube d'un nouveau jour ?
Votre vue à jamais m'a-t-elle été ravie ;
Revivrai-je avec vous une meilleure vie,
Chers absents ! Dieu le sait ; je m'incline et j'attends.
Mais je prie et j'espère. O Sagesse infinie,
Pourrais-tu bien tromper ces espoirs confiants ?
O Père, dans ton sein réunis tes enfants.

Malgré les deuils, les chagrins et les inquiétudes inévitables (dont je n'ai fait que mentionner quelques exemples), je ne crois pas me tromper en disant que, étant donné le sort général de l'homme en ce bas monde, Passy a eu, en somme, une vieillesse heureuse. Jouissant d'une aisance relative qui lui permettait bien des douceurs ; installé dans une demeure agréable et qu'une longue habitude lui rendait familière dans tous ses détails ; entouré de la respectueuse affection d'une nuée d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; apprécié, admiré et choyé encore par un grand nombre de compagnons de lutte et de disciples ; -- il voyait aussi, ou du moins croyait voir, les idées pour lesquelles il avait si longtemps et si vaillamment lutté faire peu à peu leur chemin dans le monde. Si de temps en temps quelque aventure belliqueuse, comme la guerre anglo-br ou la guerre russo-japonaise, l'expédition du Maroc ou l'invasion de la Tripolitaine, venait donner un trop brutal démenti à ses espérances et à ses rêves, il en était profondément affligé ; mais son robuste optimisme reprenait le dessus, et il se persuadait que ce n'étaient là que les retours momentanés d'une barbarie sur son déclin, semblables aux vagues que lance de temps à autre sur la plage la marée descendante.

En dehors de ses tournées de propagande, il a fait encore quelques voyages pour sa santé ou pour son agrément.

En 1903, j'étais avec lui à la Roche-Posay, en Poitou, où il soignait un eczéma très douloureux. J'étais émerveillé de son activité et de la vigueur qu'il montrait encore. Il passait des heures à courir la campagne ; et ne voulant pas sans doute que je me croie obligé de le piloter, il essayait toujours de s'en aller seul, à un moment où j'étais occupé. Une après-midi qu'il s'était échappé ainsi, il fut impossible de retrouver ses traces, et quand l'heure du souper arriva et que le jour commença à baisser, nous nous trouvâmes fort inquiets. Je m'occupais de prévenir la gendarmerie et d'organiser des recherches méthodiques, quand nous reçûmes de lui un télégramme rassurant. Peu après il revenait en carriole, conduit par un paysan d'un village assez éloigné où il était allé échouer.

Pendant l'été de 1908, Passy fit un dernier voyage : il retourna voir ces Pyrénées qu'il avait tant aimées, emmenant quatre de ses petites-filles. On visita Pau, Lourdes, Luz, la cascade et le cirque de Gavarnie, la gorge des Eaux-Chaudes, le plateau de Biou-Artigue. Aux Eaux-Chaudes on eut une petite aventure.

Les jeunes filles avaient désiré visiter la merveilleuse grotte, dont elles avaient entendu vanter les beautés, et on était parti de l'Etablissement thermal avec l'intention de s'y rendre tous ensemble. Mais la course étant plus longue que ne lui avaient fait supposer ses souvenirs de jeunesse, Passy, fatigué, dit à ses jeunes compagnes de continuer sans lui, et, s'enveloppant dans un manteau, il s'assit sur une large pierre pour les attendre. Mais l'attente se prolongea, et il devint sérieusement inquiet, pensant que ses petites-filles avaient dû s'égarer dans la montagne et ne sachant pas comment faire pour retrouver leurs traces. Heureusement un homme, descendant le sentier par lequel elles avaient disparu, l'interpella : « Vous attendez, Monsieur, des jeunes filles qui sont allées à la grotte ? Elles y sont encore et vont revenir ; ne vous troublez pas ! »

Rassuré, Passy s'arma de patience, et au bout de quelque temps il fut en effet rejoint par son petit troupeau qui le plaisanta sur ses inquiétudes. Les jeunes filles lui dirent qu'il y avait eu beaucoup de visiteurs à la grotte, et qu'on ne les laissait pénétrer que par petits paquets ; de là leur retard. Elles avaient d'ailleurs pensé à rassurer leur grand-père : elles avaient prié un visiteur qui avait passé avant elles et qui allait redescendre, de donner de leurs nouvelles à un vieux monsieur qui devait être assis quelque part sur le bord du sentier, et il avait répondu, à leur grand amusement : « Oui, je sais ; c'est le citoyen Passy, l'homme de la Paix ». C'était lui qui s'était acquitté de la commission.

Quelques années plus tard, des amis projetèrent d'offrir à Passy un banquet pour son 90^e anniversaire (20 mai 1912). Il fut très touché de leur pensée, et se fit une fête d'y assister. Mais sa faiblesse croissante le priva de cette joie.

En effet, il déclinait rapidement, sans être atteint d'aucun mal bien caractérisé : l'organisme était complètement usé. Lui-même s'en rendait parfaitement compte, et voyait venir la mort d'un cil tranquille. Il s'alita peu après son anniversaire, et ne se releva plus. Il s'éteignit tout doucement le 12 juin. .

Frédéric Passy n'a donc pas vu, ni même pu prévoir, l'effroyable tourmente de 1914. J'en ai souvent béni Dieu : s'il l'avait vue, il aurait certainement été pris du plus amer désespoir, car il lui aurait semblé que toute l'uvre de sa vie était vaine. Et pourtant il se serait trompé : dans cette terre toute arrosée de sang et de larmes, la semence qu'il avait répandue germait tout doucement... Et maintenant, si, entré dans ce monde meilleur qu'il espérait sans en avoir l'assurance, il peut encore s'occuper de notre petite Terre : en voyant naître, croître et se développer la Société des Nations, il peut se réjouir et se féliciter d'avoir été l'un de ses plus enthousiastes et de ses plus infatigables artisans.

Frédéric Passy a beaucoup écrit, mais surtout des articles, brochures et discours. Parmi ses ouvrages plus importants, je citerai :

Mélanges économiques (1857) ;

De la propriété intellectuelle (1859) ;

De l'enseignement obligatoire (1859) ;

Leçons d'économie politique (1861) ;

les Machines (1866) ;

la Guerre et la Paix (1867) ;

la Barbarie moderne (1871) ;

Georges Stephenson et la naissance des chemins de fer (1881) ;

L'École de la Liberté (1890) ;

Vérités et paradoxes (1894) ;

Pages et discours (1900) ;

Feuilles éparses (1904) ;
Les Causeries du grand-père (1905);
Entre mère et fille (1907);
Pour les jeunes gens (1908) ;
Histoire d'une pièce de cinq francs (1909) ;
Pour la paix : notes et documents (1909)
Vie économique (1909) ;
Sophismes et truismes (1910)
Par-dessus la haie (1911).

